





Sommaire

Pour une Approche Locale de la Relation Emploi-Formation

Inventaire des acteurs locaux

· Avant-propos

5

• Cartographie	6
 Famille des Compagnies Consulaires 	9
 Famille des Comités d'Expansion Économique et des Structures de Développement 	21
• Famille des Zones de Territorialisation	25
• Famille des PLIE	37
 Famille des Territoires de Projet: Pays et Communautés d'Agglomération 	45

•	Pour une approche locale de	
	l'analyse de la relation emploi-formation	5
•	Annexe : liste des sigles utilisés	55
•	Les instances du CREFOR	56

Ce dossier n° 2 de l'OREF de Haute-Normandie a été réalisé par Guillaume FOLLEA. Nous remercions l'ensemble des partenaires cités pour leur contribution à la mise à disposition de l'information et la relecture des fiches les concernant.

CREFOR de Haute-Normandie

Association

98, avenue de Bretagne

BP1152 - 76176 ROUEN - Cedex 1

Président :

Jean-Luc VINAULT

Directeur de la publication :

Luc CHEVALIER

Conception graphique:

Perroquet Bleu

Tél. 02 32 76 31 31

Décembre 2002

Prix : 10 euros

ISSN en cours



Avant-propos

L'inventaire proposé a pour objectif de repérer des organisations ou des organismes locaux qui sont des lieux d'initiatives locales pour l'emploi et la formation.

Cet inventaire s'est porté sur des structures qui associent plusieurs partenaires sur un territoire de dimension infra-départemental de taille supérieure au canton et qui travaillent à rapprocher l'offre et la demande d'emploi à l'intersection de l'économique et de la relation emploi-formation.

Ce document ne comprend pas au niveau régional ou départemental les services de l'État et les syndicats professionnels, au niveau local les collectivités de dimension géographique inférieure au Pays, constitués ou en projet, les Missions Locales ou Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation... Il fallait faire un choix.

Les organismes présentés correspondent à trois grandes familles d'espaces :

- un espace concernant les Chambres Consulaires, dont seules les Chambres de Commerce et d'Industrie seront traitées dans ce document, les Comités d'Expansion et les Structures de Développement;
- un espace institutionnel, territoire sur lequel s'appuie notamment les actions du Service Public de l'Emploi;
- un espace de projet autour de territoires en construction, en particulier les Pays et les Communautés d'Agglomération.

À ces espaces, il faut ajouter les territoires élaborés autour des espaces de production qui correspondent aux zones d'emploi de l'INSEE définies par les déplacements domicile-travail ou autour des espaces de consommation de biens et de services que sont les bassins de vie. Les Réseaux d'Unités d'Enseignement de l'Académie de Rouen sont également à citer, qui permettent les relations entre les acteurs, notamment par des échanges école-entreprise, et le développement d'une réflexion collective entre les chefs d'établissements scolaires d'une même unité géographique.

L'ensemble de ces espaces est le plus souvent disjoint et ne facilite pas toujours une lecture de la relation emploi-formation.

L'articulation des structures et la mise en place d'un partenariat varient d'un secteur géographique à l'autre. La composition des diverses structures, en particulier pour ce qui est des instances emploi-formation, se différencie selon la présence ou non de partenaires; les partenaires sociaux n'en font pas partie. Une composition homogène favorise toujours une vision globale et meilleure des questions liées à la relation emploi-formation.

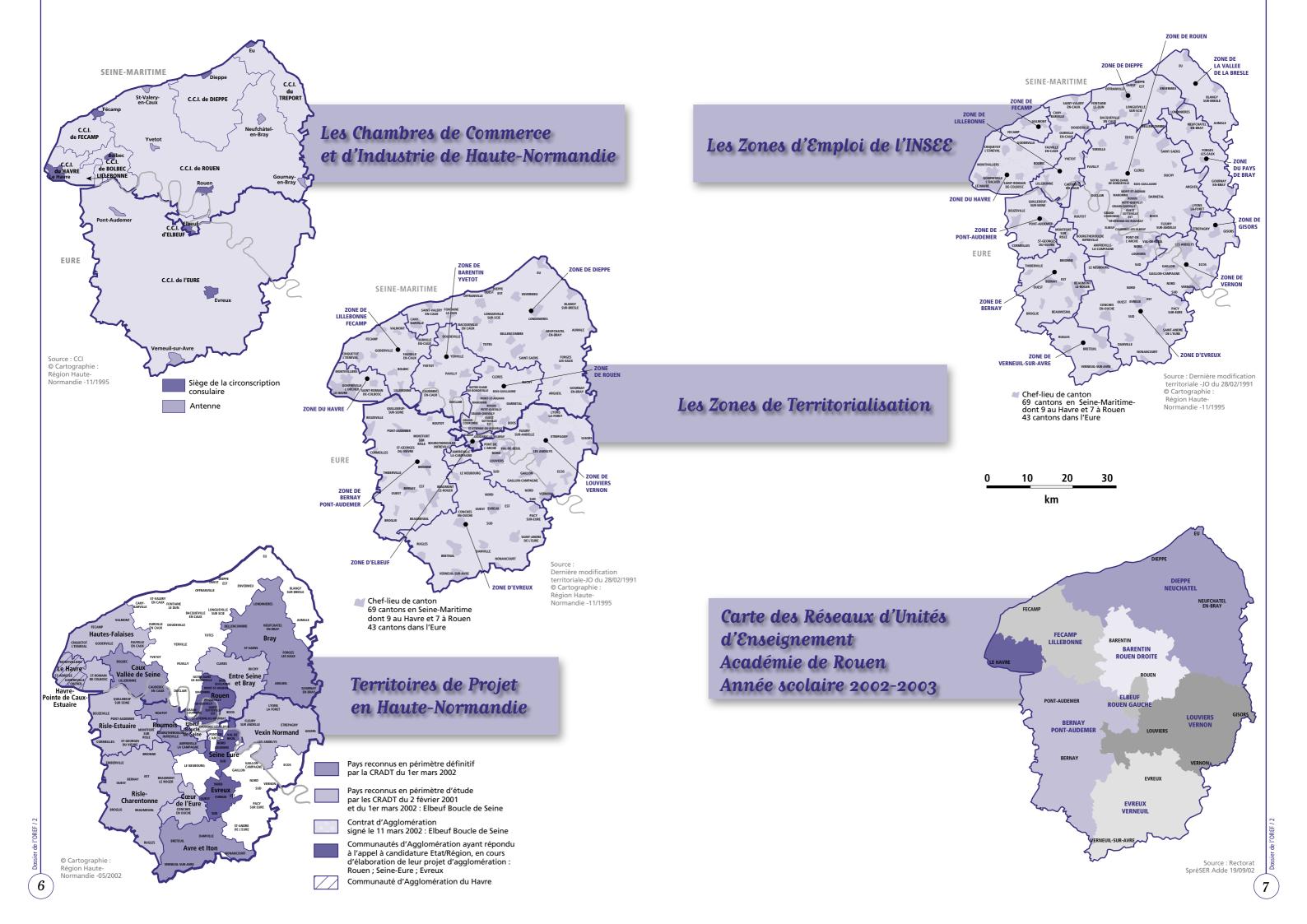
Ces structures sont demandeuses d'information et de méthode.

Elles recherchent en premier lieu un accès à des sources d'informations statistiques concernant leur territoire, sur la formation, qu'elle soit initiale, continue ou par apprentissage, sur l'emploi, sur le marché de l'emploi, par niveau ou par métier, avec un rapprochement des nomenclatures utilisées et une analyse.

La dimension prospective fait également partie de leurs interrogations.

Dans l'ensemble, ces structures développent la mobilisation des acteurs locaux, la mise en œuvre de programme de formation et l'élaboration d'actions et, finalement, conduisent à une meilleure connaissance de l'emploi et de la formation.

Ces quatre points interviennent à des moments différents suivant les territoires et les organismes. Ainsi, fréquemment, les projets et les actions qui en découlent nourrissent-ils la mobilisation qui à terme favorise la connaissance.





Les Compagnies Consulaires regroupent les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), les Chambres des Métiers. les Chambres d'Agriculture.

Afin de respecter la logique de présentation des organismes impliqués dans la relation emploi formation au niveau intra-régional, nous ne présenterons que les fiches détaillées des Chambres de Commerce et d'Industrie.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) sont des établissements publics (sous la tutelle du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et des Finances) gérés par des chefs d'entreprises privées. Leur rôle est de promouvoir l'essor économique et social d'un territoire (la circonscription) et de défendre l'intérêt des entreprises commerciales, industrielles et de service (les ressortissants) de ce territoire, en étant force de représentation et de proposition auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales, en offrant aux entreprises l'appui et les services nécessaires à leur développement et en contribuant à la formation des hommes.

L'institution des Chambres de Commerce et d'Industrie est inscrite dans l'histoire puisque la première d'entre elles fut créée en 1599. En Haute-Normandie, le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie comprend huit structures locales - dont sept en Seine-Maritime - et une structure régionale (Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie).

Leur financement provient pour partie de ressources fiscales sous forme d'imposition additionnelle à la Taxe Professionnelle, à laquelle s'ajoute la taxe d'apprentissage, et pour partie de ressources propres.

L'organisation administrative des CCI fonctionne à la manière d'un « parlement économique ». Organe de délibération et de consultation, l'Assemblée est composée de membres élus au suffrage universel par l'ensemble des chefs d'entreprises, commerçants, industriels, prestataires de services de la circonscription ou désignés par les organisations professionnelles. Le Bureau, désigné par les membres titulaires constitue l'organe exécutif, avec à sa tête le Président. « Sur le terrain », des délégués consulaires, élus également, sont

les correspondants de la Chambre de Commerce et d'Industrie auprès des entreprises.

Au plan interne, les services et les salariés, dirigés par le Directeur Général mettent en œuvre le programme d'actions.

Leurs missions sont de trois ordres, l'appui aux entreprises, l'aménagement de l'espace économique, l'information et la formation des hommes.

Dans leur mission d'appui, les Compagnies Consulaires interviennent à chaque stade du processus de développement de l'entreprise en fournissant des prestations d'accompagnement, d'information et de conseil servies par un réseau d'experts et de conseillers :

De l'accompagnement et de l'information aux dirigeants pour les aider à formaliser et concrétiser leurs projets de création ou de développement: prise en charge des formalités et démarches du créateur d'entreprise avec le Centre de Formalités des Entreprises (CFE), ingénierie de projet (montage de dossiers, accès aux aides, études de marché, plans stratégiques...) prêts, recherche de partenariats, mise à disposition de l'information (revues de presse, fichiers d'entreprises, observatoires économiques, veille...).

Du conseil et de l'expertise pour accroître les performances de l'entreprise: qualité, environnement, nouvelles technologies, innovation, logistique, management, techniques financières, développement international, propriété intellectuelle, intelligence économique...

• La mise en œuvre de ces prestations revêt des formes variées, entretiens individuels, clubs d'entreprises, réunions techniques, rencontres thématiques...

Les CCI sont par nature ancrées au niveau local, dans les limites de leur circonscription. Mais la notion de territorialité nécessite souvent d'être dépassée au profit d'une mutualisation des moyens et des ressources par le biais de réseaux interconsulaires tels que Haute-Normandie International (HNI) pour l'appui au développement des entreprises régionales sur les marchés d'exportation ou encore l'Observatoire Économique de la Pointe de Caux, commun aux CCI de Bolbec, Fécamp et Le Havre.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie s'associent sur leur territoire à d'autres acteurs institutionnels pour la mise en œuvre de structures communes telles que les Comités d'Expansion Économique (ex: le CEDRE - Comité d'Expansion et de Développement de la Région d'Elbeuf) ou les Plates Formes d'Initiative Locale (ex: Le Havre Caux Initiative; Dieppe Bresle Initiative), dont le but est de mettre à disposition des entrepreneurs les outils nécessaires à la réalisation et au développement de leur projet.

L'aménagement de l'espace économique se décline selon deux types d'interventions, d'une part l'aménagement de zones d'activités qui sont des espaces dédiés à l'accueil des entreprises, d'autre part la gestion et l'exploitation de grands équipements que sont les ports maritimes, les ouvrages d'art (ponts), les aéroports et aérodromes.

Par ailleurs, les CCI ont un rôle d'interface auprès des Pouvoirs Publics dans les dossiers concernant l'organisation de l'espace économique (promotion des infrastructures, représentations au sein des nouvelles entités territoriales telles que les Pays et les Communautés d'Agglomération...).

La relation emploi-formation trouve sa traduction d'une part dans l'activité des écoles et des centres de formation gérés par les Chambres de Commerce, d'autre part dans l'offre d'assistance et de conseil fournie sur la gestion des compétences et les dispositifs d'emploi (mesures d'aide à l'emploi, accès aux dispositifs de formation initiale, continue et en alternance, aide au montage de plans de formation...) Principalement, l'offre de formation délivrée par les CCI s'organise autour de quatre pôles majeurs:

la qualification des étudiants, la formation des apprentis par la gestion des Centres de Formation d'Apprentis (CFA), la formation continue à destination des salariés (management, techniques industrielles, transport, logistique, sécurité, langues...), l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi. Ce dernier point confère à chaque CCI un rôle important dans l'insertion professionnelle des publics en difficulté, en étant les prestataires des actions financées par la Région et l'État dans le cadre des politiques d'action de ces derniers en faveur de l'emploi et de la formation.

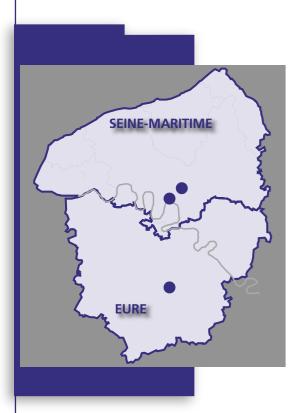
• Dans la plupart des dispositifs proposés, l'alternance possède une place privilégiée. Les formations sont sanctionnées par des diplômes d'État ou des titres et certificats homologués.

Afin de répondre au mieux aux besoins locaux, la nécessité de nouer des partenariats étroits avec le tissu économique local (les entreprises) concourt à développer des dispositifs spécifiques, parfois individualisés (ingénierie de formation, aide à l'élaboration des plans de formation, création d'actions de formation adaptées).

Nous présenterons dans les fiches qui suivent chacune des Chambres de Commerce et d'Industrie implantées sur le territoire régional en portant un éclairage particulier sur les actions menées dans le champ de l'emploi-formation.

Il ne s'agit pas d'en faire un catalogue exhaustif dans la mesure où ces actions sont nombreuses et variées, mais de mettre en lumière pour chacune d'elles les actions spécifiques ou marquantes menées dans le champ de l'emploi formation et comportant une dimension locale significative, telles que l'ont souligné leurs responsables que nous avons interrogés. Ainsi, il sera possible de saisir l'éventail des interventions menées par l'ensemble du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie.

Chambres des Métiers et Chambres d'Agriculture



En Seine-Maritime

Chambre des Métiers de Seine-Maritime

135, boulevard de l'Europe 76043 Rouen Cedex 1 (2 antennes au Havre et à Dieppe)

Tél.: 0232182323 Fax.: 0232182300

Adresse Internet: www.cm-76.fr

E-Mail:

bernardbrodier@wanadoo.fr

Président: **Guy LETHIAIS**

Secrétaire Général: Gérard d'ANDIGNE

Effectif: 62

Date de création: 1925

Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime

BP 59

76232 Bois-Guillaume Cedex Tél.: 0235594747

Fax.: 0235602571 E-Mail:

chambre-agriculture@seinemaritime.chambagri.fr

Président:

François FIHUE

Directeur: Henri SENTILHES

Effectif: 85

Dans l'Eure

27000 Evreux Tél.: 0232394181

Président :

Jean Claude SAMSON

Secrétaire Général:

Philippe DELAFOND

Chambre d'Agriculture de l'Eure

5, rue de la Petite Cité - BP 882 27 008 Evreux

Tél.: 0232788000 Fax.: 0232788001 Adresse Internet: www.eure.chambagri.fr

E-Mail: accueil@eure.chambagri.fr

Président:

Emmanuel JOIN-LAMBERT

Directeur: J.-P. BOIS

Effectif: environ 80

Date de création: 1960

Chambre des Métiers de l'Eure

8. boulevard du Président Allende

Fax.: 0232332882 E-Mail: courriel@cm-27.fr

Effectif: 45

Date de création: 1932

1037 établissements ressortissants

⇒ Industrie: 223 → Commerce: 439

Territoire

C.C.I

e BOLBEC

ILLEBONNE

⇒ Services: 375

Principaux employeurs

- Exxonmobil Chemical (pétrochimie) Notre-Dame-de-Gravenchon 2500 salariés
- Oril Industrie (pharmacie) Bolbec
- 600 salariés GDX Automotive (équipement automobile) St-Nicolas-de-la-Taille
- Cooper Standard Automotive (équipement automobile) Bolbec
- 450 salariés Travisol (isolation)
- Notre-Dame-de-Gravenchon 370 salariés Bayer Élastomères
- (caoutchouc) Lillebonne 300 salariés

Source : CCI Bolbec-Lillebonne-

Signalétique

Siége de la Circonscription Consulaire

Chambre de Commerce

et d'Industrie de Bolbec-Lillebonne

16 bis, avenue Foch - BP 11 76210 Bolbec Tél.: 0232844747

Fax: 0235312055 Adresse Internet: www.bolbec.cci.fr E-Mail: cci@bolbec. cci. fr

Président: Daniel VERGER Directeur Général: Alain MICHON

Un Bureau composé du Président et de 6 membres élus. Une Assemblée composée de 26 membres titulaires, 9 membres associés et 7 conseillers techniques. 60 délégués consulaires.

Effectif: 21

Date de création: 1886

Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

• Le point A: informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage).

Les écoles et centres de formation

- L'Institut Consulaire de Formation (ICF)
- Le Centre d'Études des Langues
- L'École de Commerce et de la Distribution de Haute-Normandie (ECD – formations supérieures par apprentissage).

Les actions spécifiques

• Actions de remise à niveau au bénéfice d'un public de demandeurs d'emploi des métiers de la chimie.

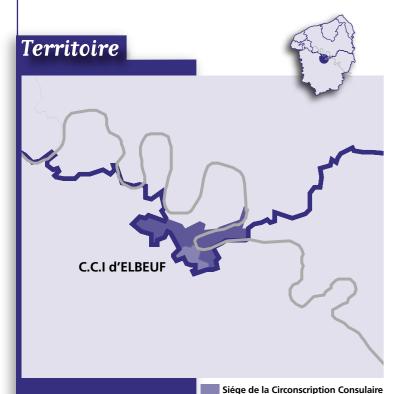
En collaboration avec les GRETA.

• Journées thématiques à destination des dirigeants d'entreprises « dirigeants des PME, les outils de la

En partenariat avec les CCI de Dieppe, Fécamp, Le Havre et du

• Participation aux commissions du Pays de Caux Vallée de Seine visant à étudier les besoins en formation sur ce territoire.

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf



1400 établissements ressortissants

- → Industrie: 250 → Commerce: 750
- ⇒ Services: 400

Principaux employeurs

- Renault (fabrication d'équipements automobiles) Cléon
- 5260 salariés
- Rhône Poulenc Biochimie (fabrication de produits pharmaceutiques) St-Aubin-lès-Elbeuf 690 salariés
- Aerazur (fabrication d'articles en plastique) Caudebec-lès-Elbeuf 650 salariés
- Normandie Ameublement Ménager (vente d'équipements

de la maison) Tourville la Rivière 380 salariés

• EMT Composants (fabrication d'équipements automobiles) Caudebec-lès-Elbeuf 370 salariés

Source: CCI Elbeuf - septembre 2002

Signalétique

28, rue Henry - BP 410 76504 Elbeuf Cedex Tél.: 0235770216 Fax.: 0235789893 Adresse Internet: www.elbeuf.cci.fr

E-Mail:

cci.elbeuf@elbeuf.cci.fr

Président:

Dominique BRUYANT

Directeur Général: **Hugues EMONOT**

Un Bureau composé du Président et de 5 membres élus. Une Assemblée composée de 24 membres titulaires. 12 membres associés et 24 conseillers techniques. 72 délégués consulaires

Effectif: 33

Date de création : 1861

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure



• Le point A: informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage).

Les écoles et centres de formation

L'Institut Consulaire de Formation (ICF) regroupe:

- le Centre d'Études de Langue (CEL)
- le Centre de Formation Continue
- le Centre de Formation des Apprentis Électrotechnique (CFA).

Les actions spécifiques

• Mise en œuvre de formations adaptées aux besoins spécifiques des industriels locaux.

Exemples: BTS Maintenance des Automatismes Industriels langues étrangères pour les emplois d'accueil. Entreprises concernées: Renault; Secteur de la chimie

• Le centre de formations aidées met à la disposition des ieunes et des demandeurs d'emploi de la circonscription le pôle de compétence et les formations de l'I.C.F. pour les aider à s'insérer dans le monde de l'entreprise.

En partenariat avec les structures d'accueil de l'agglomération d'Elbeuf (A.N.P.E., Mission Locale, Coordination Emploi Formation, PLIE) et le concours financier du Conseil Régional.



- → Industrie: 3092
- → Commerce: 5096 ⇒ Services: 5363

Principaux employeurs

- Groupe Glaxo (produits pharmaceutiques) Evreux 1996 salariés
- Schneider Electric Industries (automatismes industriels) 1515 salariés
- Snecma (engins et lanceurs spatiaux) Vernon 1300 salariés
- Ets Valois (valves, pompes, aérosol à usage pharmaceutique) 1280 salariés
- Aventis Pasteur (laboratoire produits biologiques) Val-de-Reuil 1115 salariés
- Metzeler Automotive **Profile System** (équipements automobiles) Charleval 1058 salariés

Source: CCI Eure – sept 2002

Signalétique

35. rue du Docteur Oursel BP 187

Tél.: 0232388100 Fax.: 0232388107 Adresse Internet: www.eure.cci.fr E-Mail: ccie@eure.cci.fr

27001 Evreux Cedex

Président:

Jean-Pierre DESORMEAUX

Directeur Général: Philippe TESSIER

Un Bureau composé du Président et de 6 membres élus. Une Assemblée plénière composée de 28 membres titulaires 24 membres associés et 15 conseillers techniques. 82 délégués consulaires. Deux antennes à Pont-Audemer (Paule EUSTACHE) et à Verneuil (Serge SALITOT).

Effectif: 82

Date de création: 1964 (par fusion des CCI d'Evreux et de Pont-Audemer)



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

• Le point A: informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage). Les demandes de contrat ainsi que les offres d'emploi en alternance des entreprises sont accessibles en ligne sur le site internet.

Dispositif d'accompagnement des entreprises dans la définition de leurs besoins en recrutement et rapprochement avec les candidats à l'alternance.

• Espace stage/Emploi: lieu d'échange des offres et des demandes de stage ou d'emploi. Espace mis en ligne sur le site Internet avec accès à la recher-

Les écoles et centres de formation

ECOFIC (Espace Consulaire de Formation pour l'Industrie et le Commerce) regroupe:

- L'Institut des Forces de Vente (IFV)
- L'Institut Supérieur des Achats et de l'Approvisionnement (ISAAP)
- L'Institut Européen de la Qualité Totale (IEQT)
- L'Institut des Formations par l'Alternance (IFA)
- Le Centre de Formation d'Apprentis (CFA Tertiaire
- Le Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure (en association avec la Chambre des Métiers de l'Eure).

Les actions spécifiques

• Formations « d'insertion » (redynamisation, préparation à l'emploi...) à destination des demandeurs d'emploi.

Avec le concours des financeurs institutionnels, Conseil Régional, ASSEDIC, DRTEFP, Union Européenne.

• Animation (par ECOFIC) de formations en qualité, achats, environnement-hygiène-sécurité et lanques étrangères accessibles aux étudiants, salariés et demandeurs d'emploi.

En partenariat avec l'Université de Rouen et l'IUT d'Evreux, l'AFPA, le Conseil Régional, l'ANPE.

• Le Club de l'Apprentissage: portail Internet d'information sur l'offre de formation en apprentissage dans l'Eure. www.apprentissage.eure.free.fr

En association avec la Chambre d'Agriculture de l'Eure et la Chambre des Métiers de l'Eure.

Famille des CC

Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe



2819 établissements ressortissants

- → Industrie: 544
- → Commerce: 1413→ Services: 862

Principaux employeurs

- SA Garconnet Frères (Découpage, emboutissage) St-Nicolas-d'Aliermont 649 salariés
- Auchan (hypermarché) Dieppe 429 salariés
- SA Automobiles Alpine Renault (construction de véhicules automobiles)
 400 salariés
- SARL Hederlest (restauration collective) St-Nicolas-d'Aliermont 400 salariés
- SA Davigel
 (commerce de produits surgelés)
 Martin Église
 392 salariés

Source: CCI Dieppe – sept 2002

Signalétique

4, bd du Général de Gaulle 76374 Dieppe Cedex Tél.: 0235065050 Fax.: 0235065051 Adresse Internet: www.dieppe.cci.fr

E-Mail: cci.dieppe@dieppe.cci.fr

Évelyne DUHAMEL
Directeur Général:

Directeur Général: Jean-Marcel PIETRI

Un Bureau composé du Président et de 7 membres élus. Une Assemblée composée de 26 membres titulaires, 14 membres associés et 20 conseillers techniques. 104 délégués consulaires.

Effectif: 78

Date de création: 1809

Som

Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

Le point A: informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage).

Les écoles et centres de formation

- L'Institut Consulaire de Dieppe (ICD) pour la formation continue des salariés d'entreprise et des demandeurs d'emploi
- Le Centre de Formation pour Apprentis (CFA)

 Bac pro énergétique.

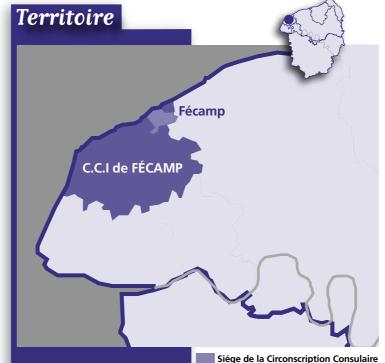
Les actions spécifiques

 La plate-forme d'entreprise pour l'insertion et la qualification: détecte les besoins des entreprises locales et met en œuvre les actions de formation adaptées (par contrat de qualification) pour des publics spécifiques.

Exemple: réflexion sur des actions en faveur de bénéficiaires du RMI dans le secteur de la pêche.

Actions financées par l'État et la Région.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Fécamp



1305 établissements ressortissants

- → Industrie: 227→ Commerce: 688
- → Commerce: 68

 → Services: 390

Principaux employeurs

- Energy (études et construction électrotechnique) Fécamp
- 499 salariés
- SARL Protection Service et Sécurité
- (enquête et sécurité) St-Sauveur-d'Emalleville 212 salariés
- Les Autos Cars Gris (transports publics)
 Fécamp
 199 salariés
- Société Fécampoise d'Entreprise Électrique (électricité générale) Fécamp 135 salariés
- AEP

Industries Packaging France (fabrication vente de matières plastiques) St-Léonard 130 salariés

Source: CCI Fécamp - sept 2002

Signalétique

8, rue Bailly BP 126 76403 Fécamp Cedex Tél.: 0235103838 Fax: 0235299460 Adresse Internet:

www.fecamp.cci.fr E-Mail: info@fecamp.cci.fr

Président:

Bertrand DUBOYS-FRESNEY

Directeur Général:

Alain MICHON

Un Comité Directeur composé du Président, de 6 membres élus et de 3 membres conseillers Une Assemblée composée de 14 membres titulaires, 15 membres associés, 3 membres conseillers et 12 conseillers techniques. 72 délégués consulaires.

Effectif: 45

Date de création: 1844



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

Le point A: informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage).

Les écoles et centres de formation

- L'Institut Consulaire de Formation (ICF)
- L'Institut des Forces de Vente
- Le Centre d'Études des Langues
- L'École de Pêche et de Navigation.

Les actions spécifiques

- Netanoo: espace Internet libre à la disposition des utilisateurs de la circonscription.
- Action Filière Bleue: mise en œuvre de la formation « commercialisation des produits de la mer » (faisant suite à une session en contrat de qualification), élaborée à partir des besoins en qualification exprimés par les chefs d'entreprises.
- Mise en œuvre de la formation « ouvrier côtier » dans le cadre des Nouveaux Emplois/Nouveaux Services.

En association avec le Conseil Régional et l'Agence de l'eau.

- Actions Objectif projet individuel et Objectif emploi individuel: accompagnement des personnes en recherche d'emploi orientées par l'ANPE.
- Réalisation de bilans de compétences approfondie sur prescription de l'ANPE.

sier de l'OREF /

($m{16}$) Famille des CC

Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

- Valorisation de la fonction Ressources Humaines par la réalisation de prédiagnostics et l'organisation d'ateliers thématiques.
- Dispositifs d'aide à la constitution de groupements d'employeurs.

Les écoles et centres de formation

- CCI Formation (formation continue)
- École Supérieure de Commerce du Havre (ESC- groupe ESC Normandie en partenariat avec la Chambre de Commerce de Caen)
- Institut Portuaire d'Enseignement et de Recherche (IPER - groupe ESC Normandie)
- Institut de Formation par Apprentissage (IFA).

Les actions spécifiques

- Dispositifs d'E-learning à l'ESC et CCI Formation.
- Mission d'interface entre les besoins en recrutement des entreprises et le marché du travail par recueil et diffusion des offres d'emploi collectées auprès des entreprises.

Par convention avec l'ANPE.

• Le calendrier des stages des établissements d'enseignement de la région havraise informe les dirigeants sur les disponibilités des élèves et des étudiants devant effectuer un stage d'application en entreprise dans le cadre de leur formation initiale. Calendrier en ligne sur le site Internet et accès à la recherche directe.

En partenariat avec: l'Académie de Rouen, le Conseil Régional Haute-Normandie, le MEDEF de la région havraise, les CCI de Bolbec-Lillebonne et Fécamp, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de la région havraise et l'Université du

• Participation au programme Port 2000 et au plan d'action global de promotion et de développement de la filière logistique sur l'arrondissement du Havre (valorisation des savoir-faire de la filière et accompagnement des entreprises dans leur mutation).

Action: Valorisation de l'offre de formation havraise de la filière logistique par la réalisation notamment d'un inventaire des formations.

En partenariat avec les CCI de Fécamp et de Bolbec-Lillebonne, le groupe du Programme de Développement Industriel du Havre (PDIH), l'Union Maritime et Portuaire (UMEP), le port du Havre, le Service Public de l'Emploi (DRTEFP, ANPE, AFPA) et l'université du Havre.

• Contribution à l'opération « rapprochement écoleentreprise » visant à mettre en relation les entreprises avec les professionnels de l'enseignement. Action initiée par le rectorat de Rouen.

5571 établissements ressortissants

- → Industrie: 789 → Commerce: 2704
- ⇒ Services: 2076

Territoire

Principaux employeurs

Le Havre

- Renault Sandouville Le Havre 6123 salariés
- Total Fina Elf Raffinerie de Normandie Gonfreville 1434 salariés
- Atofina Gonfreville 1036 salariés
- Hurel Hispano Gonfreville 984 salariés
- Auchan Le Havre 637 salariés

Source: CCI Le Havre-sept 2002

Signalétique

Siége de la Circonscription Consulaire

Place Jules Ferry - BP 1410 76067 Le Havre Cedex Tél.: 0235552600

Fax.: 0235552626 Adresse Internet: http://ma-cci.com

E-Mail: webmaster@havre.cci.fr

Président: Philippe ROSAY

Directeur Général:

Jean-Claude REBOULIN

Un Bureau composé du Président et de 7 membres

Une Assemblée composée de 32 membres titulaires

et 32 membres associés,

57 délégués consulaires et 15 conseillers techniques.

Effectif: 300

Date de création: 1802

Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen

Territoire St Valery-en-Caux C.C.I de ROUEN **Yvetot**

16000 établissements ressortissants

- → Industrie: 2500
- → Commerce: 7800
- ⇒ Services: 5700

Principaux établissements

- Quille (Râtiment & TP) Rouen
- 1 291 salariés Autoliv France
- (Équipements automobiles) Gournay-en-Bray 1150 salariés

TCAR

(Transportsen commun de l'agglomération rouennaise) Rouen 929 salariés

• Group 4 Surveillance (sécurité) Rouen 850 salariés

• OPAC

(Office Public d'aménagement et de construction) Rouen 823 salariés

 Grande Paroisse (fabrication d'engrais) **Grand-Quevilly** 670 salariés

Source: CCI Rouen - sept 2002

Siége de la Circonscription Consulaire

Antenne

Signalétique

Palais des Consuls, 7, quai de la Bourse 76000 Rouen Tél.: 0235143737 Fax.: 0235708092 Adresse Internet:

http://www.rouen.cci.fr E-mail: ccir@rouen.cci.fr

Président: Christian HERAIL

Directeur Général Alain BOISSIERE

Un Bureau composé du Président et de 6 membres élus. Une Assemblée composée de 36 membres titulaires,

27 membres associés élus et 12 conseillers techniques.

214 délégués consulaires.

10 délégués d'agglomération, 3 délégués territoriaux parmi les membres. Quatre antennes

à Gournay-en-Bray (Véronique LEMARCHAND), Neuchâtel-en-Brav (Véronique LEMARCHAND), Saint-Valery-en-Caux (Christine HERISSON) et Yvetot (Claudine VINAY).

Effectif: 360

Date de création: 1703

Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

• Le COGEFOR (Conseil et Gestion pour l'Emploi et la Formation) dispense de l'information et de l'assistance sur les thèmes de l'emploi, du recrutement et de la formation professionnelle et continue par les dispositifs suivants:

Le point A informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions relatives à l'embauche des jeunes en apprentissage

Le réseau DEC (Développement de l'emploi et des compétences) informe et accompagne les entreprises sur la gestion des compétences et des ressources humaines (spécialement orienté vers les entreprises de moins de 100 salariés).

Formation Service informe tous les publics sur les dispositifs de

Les écoles et centres de formation

- École Supérieure de Commerce (ESC Rouen)
- Ecole de la Distribution (ECAL)
- École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique (ESIGELEC)
- Institut de Formation Internationale (IFI)
- Institut Supérieur de Préparations Professionnelles (ISPP)
- Centre de Perfectionnement pour l'Industrie et le Commerce (CFPPIC)
- Institut des Formations par l'Alternance Marcel Sauvage (IFA)
- CFA ESCMT (Enseignement Supérieur Consulaire en Management et Technologie).

L'ISPP propose la seule formation régionale à la fonction d'assis-

Les actions spécifiques

• Mise en œuvre de formations adaptées aux besoins spécifiques des industriels locaux.

Exemples: alimentation - société Champion; Force de vente sociétés La Poste / France Télécom / AxaConseil; Poissonnerie - syndicats professionnels

• Participation au programme européen EQUAL « Proximité économique Haute-Normandie » pour le développement des services collectifs aux entreprises et aux personnes en milieu rural sur les territoires des Pays de Bray, Pays de Caux Vallée de Seine et Pays des Hautes Falaises.

Action: mise en œuvre et pilotage d'une réflexion sur le développement de l'apprentissage (réalisée par l'IFA Marcel Sauvage).

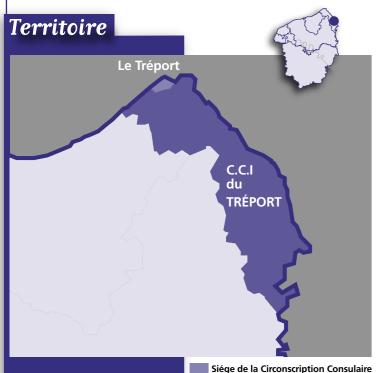
En partenariat avec l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV), la PAIO de Dieppe, l'association Insertion Partenariat Institutionnel Economique et Social (AIPIES), le groupement d'employeurs Emploi Partage Initiative (EPI), les Défis Ruraux et des partenaires italiens et allemands.

• Participation au programme européen EQUAL « Projet européen senior » pour la promotion de l'emploi des individus seniors.

Action: réalisation d'enquêtes et de diagnostics auprès des entreprises sur le thème de l'emploi des seniors.

En partenariat avec l'ensemble du réseau des CCI régionales et l'OPCAREG Haute-Normandie, porteur du projet

Chambre de Commerce et d'Industrie du Tréport



1235 établissements ressortissants

- → Industrie: 272
- → Commerce: 586
- → Services: 377

Principaux employeurs

- La verrerie du Courval Hodeng-au-Bosc 1650 salariés
- Saint-Gobain des Jonqueres Mers
- 1350 salariés • Alcatel
- Eu
- 940 salariés
 Rexan Sofab
- (emballages plastiques) Le Tréport 506 salariés
- Gewy

(agroalimentaire) Foucarmont 348 salariés

Source: CCI Tréport – sept 2002



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

Le point A: informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage).

Les écoles et centres de formation

- L'Institut Consulaire de Formation (formation professionnelle des demandeurs d'emploi sur des financements de l'Etat et de la Région)
- L'Institut Consulaire de Services (formation continue des salariés).

Les actions spécifiques

- Offre de formation « sur mesure » après définition des besoins des entreprises : ingénierie de formation.
- Mise en œuvre de formations à destination des demandeurs d'emploi, adaptées aux besoins des industriels locaux:

Exemple : société Saint Gobain des Jonqueres. Financement Conseil Régional (Enveloppe d'initiative locale).

Signalétique

2, quai de la République 76470 Le Tréport Tél.: 0235862767 Fax.: 0235502296 Adresse Internet: www.treport.cci.fr E-Mail accueil@treport.cci.fr

Président: Claude ADAM

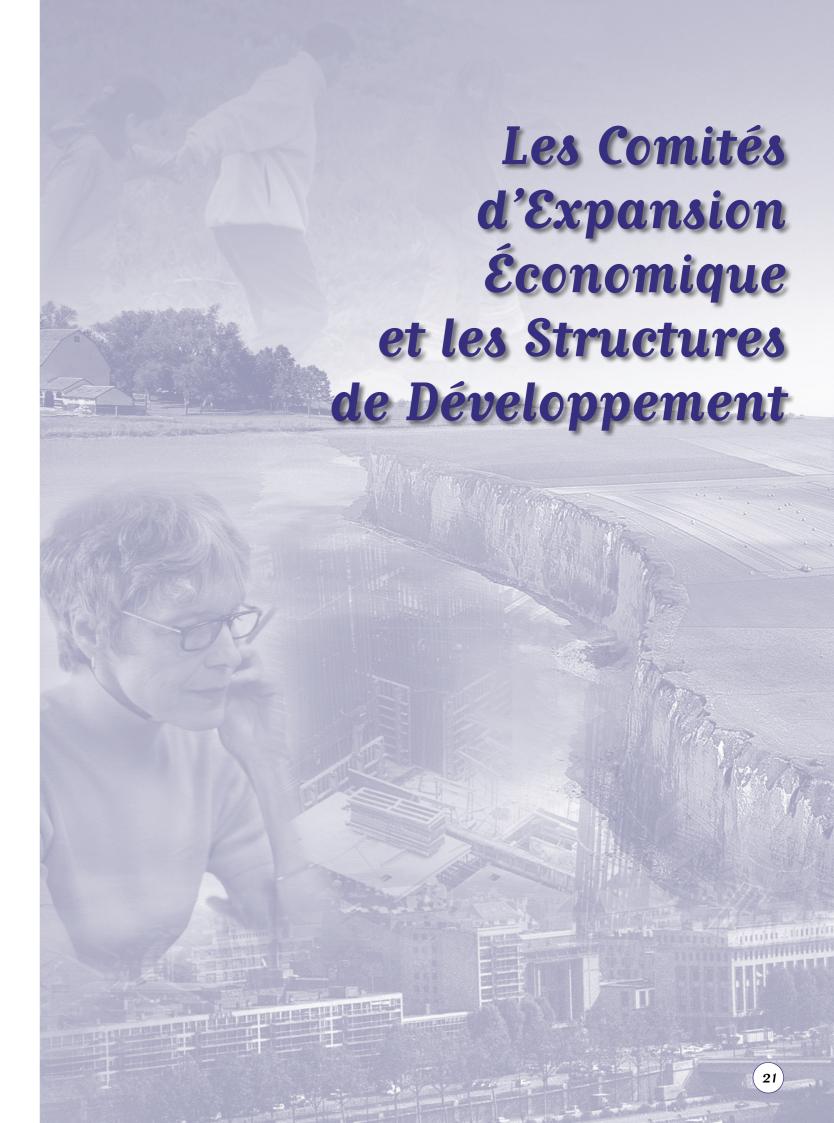
Directeur Général: Jean-Marie DEMARQUET

Un Bureau composé du Président et de 9 membres élus. Une Assemblée composée de 24 membres titulaires, 10 membres associés et 46 conseillers techniques.

Effectif: 13

Date de création : 1889

96 délégués consulaires.



Dans l'Eure

Les Comités d'Expansion Économiques ainsi que les Structures de Développement sont des établissements mis en place de façon partenariale principalement par les institutions consulaires et les collectivités locales, ainsi associées pour la mise en œuvre de leurs politiques d'aménagement, de développement et de promotion de leurs territoires. Ces établissements jouent

notamment le rôle d'interface entre

les porteurs de projet privés et

les partenaires économiques,

sociaux et politiques.

dévolue consiste dans l'accueil et l'accompagnement de nouvelles entreprises sur le territoire en aménageant, promouvant et commercialisant les sites d'activités et en mettant à disposition des entrepreneurs candidats une gamme variée de services susceptibles de faciliter leur installation, tels que la mise en relation avec les acteurs économiques, la mobilisation des aides publiques et l'ingénierie de projet financier ou l'accueil des salariés transférés (logement, emploi du conjoint, scolarité des enfants).

L'une des principales missions qui leur est

Ils participent également, via le réseau de partenaires emploi-formation à la mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi dans le cadre des nouveaux besoins suscités.

Plus largement, les Comités d'Expansion et les Structures de Développement apportent leur assistance technique à leurs membres dans le domaine du développement économique et de l'aménagement de l'espace et contribuent (diagnostics, études...) à l'animation économique en général et à la réflexion sur les politiques de développement des territoires.

À l'aune de ces missions, on comprend donc que l'emploi au niveau local constitue l'une des retombées importantes de l'action des Comités d'Expansion et des Structures de Développement, quels que soient leurs territoires d'intervention ou l'étendue de leur champ de compétences.

Nous présenterons dans les pages suivantes certaines de ces structures présentes en Haute-Normandie, dont les plus importantes, en précisant que cette liste ne saurait être exhaustive.



Comité d'Expansion Économique de l'Eure

12, boulevard Georges Chauvin

27004 Evreux Cedex Tél.: 0232332707 Fax: 0232383625

Adresse Internet: www.c3eure.com

E-Mail: infos@c3eure.com

Présidente : Anne MANSOURET. Vice-Présidente du Conseil Général de l'Eure

Directeur: Nicolas WIERCZYNSKI

Organismes fondateurs: Conseil Général de l'Eure; Chambres Consulaires de l'Eure

Association pour le Développement Intercantonal de Bernay et sa région (A.D.I.BER, futur Syndicat **Mixte du Pays Risle-Charentonne**)

6, rue Thomas Lindet 27300 Bernay Tél.: 0232453405 Fax: 0232450900

F-Mail:

pays-risle-charentonne@wanadoo.fr

Président: Joël BOURDIN

Agent de développement:

Camille MOREL

Entreprendre sur la Communauté de Communes de Conches (F3C)

1. bis rue Paul Guilbaud 27190 Conches en Ouche Tél.: 0232372529

E-Mail: reseau-e3c@wanadoo.fr

Président: Serge CARPENTIER

Animatrice – coordinatrice:

M^{lle} MAQUAIRE

Fax: 0232307077

Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand

13, avenue du Général De Gaulle 27700 Les Andelys Tél.: 0232210802

Fax.: 0232544835 E-mail:

vexin.normand@caramail.com

Président: Henri COLLARD, Maire de Lyons-la-Forêt

Agent de Développement Local: Véronique BOCENO

En Seine-Maritime



Comité d'Expansion Économique du Département de Seine Maritime (Seine Maritime Expansion)

Parc des Vertus Rue de la Briqueterie 76371 Dieppe Cedex Tél.: 0235822020 Fax: 0235848727 Adresse Internet: www.seinemaritimeexpansion.com

E-mail: smelcbb@wanadoo.fr

Président:

Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Député Maire de Yerville

Directeur: Jean-Marie ROUILLIER

Comité d'Expansion de la Région d'Elbeuf (CEDRE)

36, rue Henri 76500 Elbeuf Tél.: 0235875950 Fax: 0235811994

Adresse Internet: www.cedre.asso.fr E-Mail: accueil@cedre.asso.fr

Président: Dominique BRUYANT, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf

Directrice: Sylvie FLEURY

Organismes fondateurs:

Communauté d'Agglomération Elbeuf Boucle de Seine et Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf

Association pour le Développement Économique de l'Agglomération Rouennaise (ADEAR Rouen Développement)

Immeuble Le Bretagne 57, avenue de Bretagne 76108 ROUEN Cedex 1 Tél.: 0232812030 Fax: 0232187909

Adresse Internet:

www.rouen-developpement.com E-mail: adear@rouendev.com

Président: François ZIMERAY, Président de la Communauté d'Agglomération Rouennaise (Agglo. de Rouen)

Délégué Général : Claude BOULARD

Organismes fondateurs: Agglo. de Rouen; Conseil Général de Seine-Maritime; Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen; Port de Rouen Vallée de Seine; Université de Rouen

Association de Développement Local du Pays de Bray

Maison des Services Boulevard du Maréchal Joffre 76270 Neufchâtel en Bray Tél.: 0232975614 Fax.: 0232971184

E-mail: adl.paysbray@free.fr

Président: Alain CARMENT
Agent de Développement:
Stéphanie DAMBRINE

Le Havre Développement

Centre Havrais du Commerce International

182, quai Georges V 76600 Le Havre Tél.: 0232740020 Fax: 0232740029 Adresse Internet:

www.havre-developpement.com E-Mail: lhd@havre-

developpement.com

Président: Antoine RUFENACHT,

Maire du Havre

Directeur Général:

Jean Pierre HANAUER

Jean Pierre HANAUER

Organismes fondateurs:

Ville du Havre; Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre; Port Autonome du Havre; Chambre de Commerce et d'Industrie de Fécamp; Conseil Général de Seine-Maritime

Charte Intercommunale de Développement et d'Aménagement de la Vallée de la Bresle Maison des Services

Mairie d'Eu Rue Jean Duhornay 76260 Eu Tél.: 0235864400 Fax.: 0235503330

Président: François GOUET, Maire d'Eu

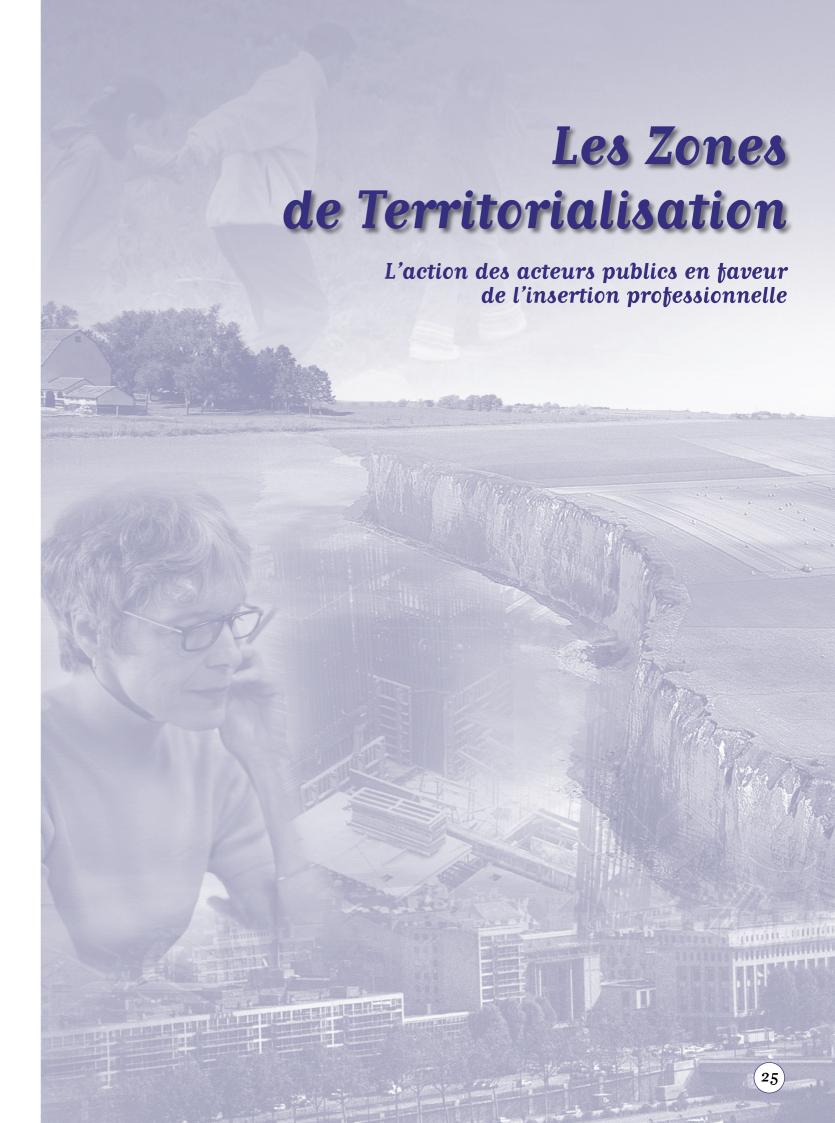
Syndicat Mixte de Port Jérôme

Espace du Hauzay 33d, rue de la République 76170 Lillebonne Tél.: 0232841850 Fax: 0232841851

Adresse Internet: www.smi-port-jerome.fr

E-mail: direction@smi-port-jerome.fr

Président: Philippe LEROUX Directeur: Stéphane PISCH



Les actions de l'État et de la Région en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle sont déclinées sur le territoire régional compte tenu des besoins locaux.

C'est le rôle, pour l'État, des quatorze Coordonnateurs Emploi Formation (CEF) et pour la Région des huit Délégués Formation Emploi (DFE) de participer à l'élaboration des constats sur les situations locales de l'emploi et du marché du travail et de répondre aux besoins par application des mesures et des dispositifs relevant des compétences de chacune des deux institutions (l'accès à l'emploi au bénéfice des adultes et des chômeurs de longue durée pour l'État, la formation professionnelle continue des jeunes et des demandeurs d'emploi pour la Région).

Pour l'État, les Coordonnateurs Emploi Formation interviennent sur un maillage territorial qui divise la Haute-Normandie en onze zones emploi formation (sur les zones les plus vastes travaillent plusieurs coordonnateurs).

Pour la région, les Délégués Formation Emploi sont au nombre de huit. Ils portent ainsi l'action du Conseil Régional selon une partition de la région en huit zones dont le découpage repose sur celui des zones emploi formation.

Les Délégués Emploi Formation animent sur leur territoire d'attribution une plate-forme d'animation locale dont l'objectif est de réunir en groupes de travail les structures d'accueil et les organismes de formation sur les thématiques locales liées à la formation et l'insertion. Ces groupes de travail alimentent les appels à proposition pour la mise en œuvre du programme régional de formation professionnelle continue du Conseil Régional.

L'histoire de la prise en compte des situations locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de prévention et de lutte contre le chômage de longue durée et contre les exclusions aboutit aujourd'hui à une démarche partagée d'animation territoriale consistant dans la mutualisation et la mise en cohérence

des dispositifs et des mesures émanant des différents prescripteurs institutionnels (entre les services de l'État entre eux d'une part, entre les services de l'État, de la Région et les autres acteurs locaux d'autre part) qui agissent sur ce champ. La finalité de cette animation est de renforcer la capacité d'action de l'action publique en faveur de l'emploi. Ses objectifs sont:

- de favoriser l'emploi des personnes les plus en difficultés;
- de lutter contre les exclusions;
- de générer des projets fédérateurs;
- de répondre aux difficultés de recrutement des entreprises.

Au cœur de l'animation est le Service Public de l'Emploi (le « noyau dur ») qui regroupe et vise à mettre en commun et en synergie les dispositifs nationaux des services déconcentrés du Ministère de l'Emploi par l'intermédiaire des Directions Départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP) et des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS), de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) par le biais de ses Agences Locales pour l'Emploi (ALE) et de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA).

Ces dispositifs au bénéfice des personnes éloignées de l'emploi sont programmés chaque année sur les territoires, compte tenu des situations locales et des besoins. Ce sont principalement le Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE), le Stage d'Accès à l'Emploi (SAE), le Contrat Initiative Emploi (CIE), le Contrat Emploi Solidarité (CES), le Contrat Emploi Consolidé (CEC), le Contrat de Qualification Adulte (CQA), les dispositifs de formation et d'orientation de l'AFPA.

La recherche des meilleures réponses possibles aux besoins locaux d'insertion des demandeurs d'emploi et aux besoins de recrutement des entreprises a rendu nécessaire la mobilisation autour des équipes locales du service public de Les objectifs stratégiques du Service Public de l'Emploi en matière de lutte contre le chômage et les exclusions pour l'année 2002

Axes	Objectifs régionaux
Chômage de longue durée	Baisse de 15 %
Sortie du chômage	Augmentation de 2,5 points du taux de sortie avant un an
Chômage des femmes	Baisse d'un point de la part des femmes dans le chômage de longue durée
Bénéficiaires du RMI	Augmentation de 10 % des flux de sortie du chômage avant un an

Source: Plan d'actions territorialisées 2002 Programme régional Haute-Normandie, DRTEFP et les exclusions pour l'année 2002

Dispositifs Objectifs régionaux

Les objectifs opérationnels du Service Public

de l'Emploi en matière de lutte contre le chômage

Dispositifs	Objectifs régionaux
CIE	3 195
SAE	454
SIFE individuel	587
SIFE collectif	3 907
CES	8 5 4 5
CEC	1644
CQ adultes	400

Source: Plan d'actions territorialisées 2002 Programme régional Haute-Normandie, DRTEFP

l'emploi des autres acteurs impliqués dans le champ de l'insertion: la Région avec la présence quasi généralisée des Délégués Formation Emploi, les services départementaux de la solidarité (RMI), l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH), les Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), les Missions Locales, les Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), les Communautés d'Agglomération, le Contrat de Ville, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)...

Ainsi, le Service Public de l'Emploi et ses partenaires sont réunis au sein de groupes de territorialisation dont le périmètre d'action est défini en zones de territorialisation. Ces zones sont des espaces de programmation concertée et coordonnée des dispositifs, se traduisant par une prise en charge de plus en plus individualisée des demandeurs d'emploi, une déconcentration accrue des mesures et l'ouverture à des partenariats locaux. Elles sont au nombre de neuf en Haute-Normandie et sont généralement animées par les Coordonnateurs Emploi Formation.

Le travail des groupes de territorialisation repose sur la réalisation de diagnostics terri-

toriaux partagés visant à dresser un bilan de l'action passée et identifier les besoins des publics et les potentiels d'emploi sur chaque zone. Ils conduisent à l'élaboration des plans d'action locaux. Traduction opérationnelle et stratégique des analyses issues du diagnostic et déclinaison opérationnelle des orientations nationales, ces plans d'action définissent les grands axes d'intervention et leur déclinaison en termes d'actions (et les modalités de leur mise en œuvre), en veillant à l'articulation et à la complémentarité entre l'ensemble des ressources mobilisables sur chaque territoire (services de l'État, programme du Conseil Régional, collectivités territoriales, structures d'accueil et d'insertion, organismes paritaires collecteurs agréés, contrat de ville, associations intermédiaires...).

L'objet de ce chapitre est d'illustrer (il ne s'agit donc pas d'être exhaustif) l'animation territoriale au sein de chacune des neuf zones de territorialisation en présentant par une « photographie » les éléments importants de l'action des acteurs mobilisés à une date donnée: grandes lignes du diagnostic partagé, priorités d'intervention retenues, réalisation des dispositifs du service public, exemples d'actions réalisées.

Zone de Territorialisation de Bernay-Pont-Audemer



Données de cadrage:

- 131 068 habitants
- 23834 emplois salariés (à fin 2000)
- 5 126 demandeurs d'emploi*
- ⇒ dont 2722 femmes → dont 964 moins de 25 ans
- → dont 1772 inscrits depuis plus d'un an
- Demandeurs d'emploi de catégorie 1

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	174
SIFE individuel	46
SAE	54
CIE	231
CES	980
CEC	139

Source: Tableau de bord de l'action terri torialisée zone de Bernay-Pont-Audemer décembre 2001, DRTEFP

Signalétique

Animateur: Blandine FORNIER, coordonnatrice emploi formation Composition du groupe de territorialisation coordonnateur emploi formation ANPE Conseil Régional: délégué emploi formation Conseil Général: animateur local d'insertion Mission locale $CC\DeltaS$

Cap Emploi

Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

Enclavement de la zone. Prédominance de l'emploi masculin. Chômage féminin récurrent.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

• Rapprocher et mettre en cohérence des actions de formation relevant des différents prescripteurs (dont État et Région).

Élaboration du Programme interinstitutionnel de zone

• Développer les partenariats entre les services sociaux et les services publics pour l'emploi. Favoriser la sensibilisation et l'accès des publics aux dispositifs

• Mettre en place des parcours de formation ou d'insertion individualisés en lien avec les besoins de main-d'œuvre des entreprises.

Système d'évaluation des capacités et des compétences des demandeurs d'emplois à partir de diagnostics de l'ANPE.

Exemples d'action (plan d'action 2002)

• Action de préparation aux métiers d'aide à domicile (à fortes potentialités d'emplois) proposée à des personnes possédant un parcours dans le secteur de l'aide aux personnes (maison de retraite...).

Partenariat: AFPA, ANPE et un organisme de formation locale.

• Accompagnement de personnes éloignées de l'emploi dans leur projet de réinsertion à partir d'un support pédagogique original: le théâtre. Partenariat: ANPE et les services sociaux.

• Action « projet professionnel et mobilité ». Partenariat: Conseil Régional, ANPE, PAIO.

Zone de Territorialisation de Barentin-Yvetot



Données de cadrage:

- 103 444 habitants
- 18612 emplois salariés (à fin 2000)
- 4090 demandeurs d'emploi*
- ⇒ dont 2196 femmes
- → dont 890 moins de 25 ans → dont 1384 inscrits depuis plus d'un an

Demandeurs d'emploi de catégorie 1

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	316
SIFE individuel	39
SAE	6
CIE	110
CES*	538
CEC	133

nouvelles entrées + avenants Source: Tableau de bord de l'action territorialisée zone de Barentin-Yvetot, décembre 2001, DRTEFP

Signalétique

Animateur: Martine MATHON, coordonnatrice emploi formation Composition du groupe de territorialisation (comité local emploi formation) coordinatrice emploi formation **DDASS** ANPE $\Delta FP\Delta$ Conseil Régional: délégué formation emploi Conseil Général: cellule d'appui RMI Mission locale

Cap Emploi



Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

Passé industriel marqué.

57 % (juin 2001) des demandeurs d'emploi sont des femmes: peu qualifiées et peu mobiles.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- Favoriser l'insertion du public en situation d'exclusion (par la recherche notamment d'une meilleure adéquation offre/demande d'emplois).
- Améliorer l'accueil des organismes de formation.
- Favoriser l'insertion des publics spécifiques (jeunes, femmes, travailleurs handicapés, Rmistes).
- Développer les actions partenariales (avec les entreprises, avec les collectivités territoriales).

Exemples d'action (plan d'action 2002)

• Organisation d'un forum de l'alternance dans le but de sensibiliser le public demandeur d'emploi aux métiers accessibles en contrat en alternance.

Partenariat: DDTEFP, ANPE, les organismes de formation, les



Données de cadrage:

- 227 182 habitants
- 51624 emplois salariés (à fin 2000)
- 10 007 demandeurs d'emploi*
- → dont 5 180 femmes
- → dont 2121 moins de 25 ans
- → dont 3 334 inscrits depuis plus d'un an

Demandeurs d'emploi de catégorie 1 i fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	627
SIFE individuel	115
SAE	166
CIE	361
CES*	1 560
CEC	224

nouvelles entrées + avenants Source: Tableau de bord de l'action territorialisée zone de Dieppe, décembre 2001, DRTEFP

Signalétique

Animateurs:

CCAS

Françoise CAUDEBEC, Claude RIGOULOT. coordonnateurs emploi formation Composition du groupe de territorialisation DDTEFP: coordonnateurs emploi formation DDASS ANPF $\Delta FP\Delta$ Conseil Régional: délégué formation emploi Mission locale PAIO

Cap Emploi Chambre des Métiers Association de Développement Local du Pays de Bray Organisme Paritaire Collecteur Agrée RÉGional (OPCAREG)

Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- Fortes difficultés de recrutement dans les secteurs tels que le bâtiment, le transport, les industries de process, l'hôtellerie restauration, la pêche... et faiblesse ou inadéquation des qualifications de la main-d'œuvre disponible.
- Situation défavorable des plus de 50 ans face à l'emploi.
- Situation défavorable du public féminin face à
- Fragilité des publics restés longtemps éloignés de l'emploi (anciens chômeurs de très longue durée ayant retrouvé un emploi) en raison du ralentissement économique en cours.
- Difficultés d'insertion des publics handicapés, faiblement qualifiés.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

• Améliorer les possibilités d'accès à l'emploi dans les secteurs qui connaissent des difficultés de recru-

Proposer des méthodes qui favorisent la détection des qualités potentielles des personnes peu qualifiées

Sensibiliser les entreprises à la professionnalisation de leur personnel par la formation continue.

Permettre à des publics au chômage de se professionnaliser dans le cadre des contrats de travail en alternance.

- Favoriser les modes d'accès au monde de l'entreprise et l'expérimentation d'une activité professionnelle pour les jeunes éloignés de l'emploi.
- Améliorer les possibilités d'accès à l'emploi pour les publics en difficulté (chômeurs de plus de 50 ans, femmes, Rmistes, travailleurs handicapés).
- Articuler les actions pour les publics en voie d'illet-

Exemples d'action (plan d'action 2002)

• Expérimentation du concept « Habileté » dans le cadre de la mise en œuvre de méthodes de détection des qualités potentielles des personnes peu qualifiées, dans les opérations de recrutement des entreprises: développement de tests d'habileté validés par des entreprises de tri des flacons de

Partenariat: DDTEFP, DDASS, AFPA, Préfecture, le Syndicat Professionnel des Verriers « Union des métiers du verre », les entreprises RETRIVERRE et GAMAVERRE.

 Sensibilisation des publics en situation d'illettrisme (déclencher l'envie d'apprendre) et des prescripteurs potentiels (repérer les publics concernés) par la réalisation d'une cassette vidéo et d'une campaqne de communication.

Partenariat: DDTEFP, Conseil Régional, Groupement Régional de Lutte contre l'Illettrisme (GRLI), le Contrat de Pays de Bray, les travailleurs sociaux, les organismes de formation, les associations intermédiaires, les structures d'accueil jeunes.

Zone de Territorialisation d'Elbeuf



Données de cadrage:

- 56 204 habitants
- 21309 emplois salariés (à fin 2000)
- 3 194 demandeurs d'emploi*
- → dont 1570 femmes
- → dont 689 moins de 25 ans
- → dont 1096 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	317
SIFE individuel	39
SAE	14
CIE	108
CES*	431
CEC	72

Source: Tableau de bord de l'action terri torialisée zone d'Elbeuf, décembre 2001

Signalétique

Animateur:

Dominique LEMARCHAND, coordonnateur emploi formation Composition du groupe de territorialisation DDTEFP:

DDASS ANPE

 $\Delta FP\Delta$

Conseil Régional: délégué formation emploi Conseil Général: cellule d'appui RMI CCAS

Rectorat: Délégation à la Formation Continue (DAFCO) Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf Comité d'Expansion et de Développement

coordonnateur emploi formation

de la Région d'Elbeuf (CEDRE)

Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- Impact de l'histoire industrielle: les installations industrielles actuelles n'ont pas permis de remplacer la totalité des emplois disparus avec la fermeture des manufactures
- 48 % des actifs sont ouvriers.
- 78 % des demandeurs d'emploi possèdent un niveau de formation de niveau V ou moins.
- Importance de l'intérim générant un phénomène « d'aller-retour » dans le chômage et une fragilisation de la main-d'œuvre face aux soubresauts conioncturels.
- Le nombre de bénéficiaires du RMI reste à un niveau important.

Principaux axes stratégique ou prioritaires (Plan d'action 2002)

- Qualification des demandeurs d'emploi.
- Insertion sociale et économique par le développement des chantiers d'insertion.
- Consolidation et pérennisation des nouveaux services - emplois jeunes.
- Favoriser l'accompagnement et l'insertion des publics bénéficiaires du RMI par l'amélioration de la coordination entre les dispositifs des différents
- Favoriser l'élargissement professionnel pour le public féminin.
- Développer le secteur de l'aide à la personne.

Exemples d'action (plan d'action 2002)

• Accord cadre Renault: partenariat entre l'entreprise Renault et les entreprises de travail intérimaire de la zone consistant à accueillir des jeunes en contrat de qualification. Les jeunes accueillis sont suivis et évalués (tutorat) et ont une garantie de débouchés à l'issue de leur contrat.

Partenariat: DDTEFP, ANPE, les entreprises de travail temporaire l'entreprise Renault

• Développement de deux chantiers d'insertion « patrimoine » et « environnement » (employant des personnes en Contrat Emploi Solidarité) et mise en place d'un système de passage de l'un à l'autre, permettant aux bénéficiaires d'apprécier les différents métiers.

Partenariat: DDTEFP, ANPE, Conseil Général (cellule RMI), PLIE, la commune de Freneuse, les Compagnons du Patrimoine,

• Action conjointe entre les Compagnons du Patrimoine et l'ASCERE (association d'insertion) pour proposer aux employés des chantiers d'insertion des missions complémentaires, en dehors de leur temps de travail de CES, permettant une meilleure responsabilisation et autonomie des publics face au travail.

Zone de Territorialisation d'Evreux



Données de cadrage:

- 193 921 habitants
- 53 295 emplois salariés (à fin 2000)
- 7486 demandeurs d'emploi*
- → dont 3641 femmes→ dont 1417 moins de 25 ans
- → dont 2219 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	230
SIFE individuel	74
SAE	57
CIE	290
CES*	662
CEC	134

* nouvelles entrées + avenants Source: Tableau de bord de l'action terri torialisée zone d'Evreux, décembre 2001 DRTEEP

Signalétique

Animateur: Zahir MERABET, coordonnateur emploi formation

• Données non communiquées.

San

Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- Au sein de la zone, le bassin de Verneuil-sur-Avre apparaît moins favorisé que l'ensemble du territoire avec l'un des plus forts taux de chômage de longue durée de la région.
- Difficultés à mobiliser un public masculin le plus éloigné de l'emploi sur des actions de formation (besoin de travail immédiat).
- Une forte pression de la demande d'emploi féminine sur quelques métiers: phénomène de goulets d'étranglement.

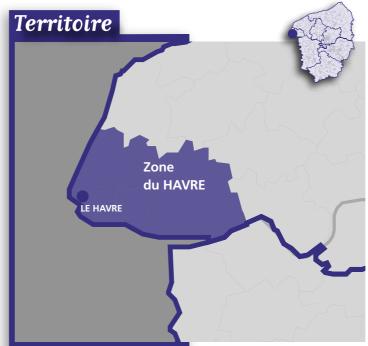
Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- L'accès à la formation professionnelle notamment en favorisant l'harmonisation et l'articulation des différents programmes de formation professionnelle
- L'élargissement des choix professionnels du public féminin demandeur d'emploi.
- La communication autour de l'animation territoriale.

Exemples d'action (plan d'action 2002)

• Données non communiquées.

Zone de Territorialisation du Havre



Données de cadrage:

- 272 554 habitants
- 81 123 emplois salariés (à fin 2000)
- 13 666 demandeurs d'emploi*
- → dont 6454 femmes
- → dont 2726 moins de 25 ans
 → dont 5226 inscrits depuis
 plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	1039
SIFE individuel	153
SAE	152
CIE	524
CES*	1 548
CEC	316

* nouvelles entrées + avenants Source: Tableau de bord de l'action territorialisée zone du Havre, décembre 2001

Signalétique

Animateurs: Nora HAMIDI et Yann DUDORET, coordonnateurs emploi formation Composition du groupe de territorialisation DDTEFP: coordonnateurs emploi formation

DDASS ANPE AFPA

Conseil Régional:
délégué formation emploi
Conseil Général:
cellule d'appui RMI
Mission Locale
Cap Emploi

Service politique de la Ville de la commune du Havre (convention territoriale du Contrat de ville et programme européen de redynamisation des espaces urbains PIC URBAN)

Syndicat intercommunal pour la mise en œuvre de la politique de la ville (SIPOVAH)



Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- L'un des taux de chômage les plus élevés de la région.
- Faible niveau de formation des demandeurs d'emploi (79 % des demandeurs d'emploi ont un niveau inférieur au niveau V).
- De nombreux freins à l'insertion: mobilité, problèmes sociaux et comportementaux.
- Représentation significative des femmes parmi les demandeurs d'emploi de longue durée.
- Des perspectives attendues d'emplois qualifiés liées au développement du projet Port 2 000.

Principaux axes stratégique ou prioritaires (plan d'action 2002)

- Réduire les freins à l'emploi par des actions d'accompagnement global des publics en difficulté (représentations des métiers, mobilité, savoir âtre.)
- Favoriser le retour à l'emploi en s'appuyant notamment sur le programme Port 2000 : dispositifs de rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi
- Réduire les difficultés de recrutement en favorisant la diversification des choix professionnels des demandeurs d'emploi masculins et féminins.

Exemples d'actions (plan d'action 2002)

 Mise en œuvre de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande) visant, par un suivi personnalisé, à rapprocher les compétences des demandeurs d'emploi prioritaires (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RMI, handicapés...) du besoin des entreprises.

Partenariat: DDTEFP, ANPE, Conseil Régional, Conseil Général, PLIE, le Syndicat intercommunal pour la mise en œuvre de la politique de la ville (SIPOVAH).

 Mise en place d'un Atelier mobylette visant à faciliter la mobilité des personnes engagées dans un parcours d'insertion.

Partenariat: DDTEFP, Conseil Général, Mission Locale, PLIE, le Contrat de Ville, les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI).

 Création d'une agence de découverte des secteurs professionnels et d'un forum « découverte des métiers ».

Partenariat: DDTEFP, ANPE, Conseil Régional, Mission locale, Cap Emploi, le Contrat de Ville, le Fonds Social Européen, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, les organisations patronales.

Famille des Actions Territorialisées (33)

Zone de Territorialisation de Lillebonne-Fécamp



Données de cadrage:

- 130 764 habitants
- 26758 emplois salariés (à fin 2000)
- 4533 demandeurs d'emploi*
- → dont 2463 femmes→ dont 1085 moins de 25 ans
- ⇒ dont 1377 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	269
SIFE individuel	33
SAE	34
CIE	188
CES*	1014
CEC	164

* nouvelles entrées + avenants Source: Tableau de bord de l'action terri torialisée zone de Lillebonne-Fécamp décembre 2001, DRTEFP

Signalétique

Animateur: Julie BAUCHER, coordinatrice emploi formation Composition du groupe de territorialisation DDTEFP: coordonnatrice emploi formation DDASS ANPE AFPA Conseil Régional:

Conseil Régional:
délégué formation emploi
Conseil Général:
cellule d'appui RMI
PAIO (Fécamp Valmont,
Pointe de Caux, Lillebonne)
Cap Emploi
Contrat de Ville de Fécamp

Sun

Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

Territoire de Fécamp:

- Enclavement géographique.
- Faible mobilité et faiblesse des qualifications des demandeurs d'emploi.
- Des situations de chômage récurrent et dégradation de l'emploi en raison de nombreux plans sociaux.

Territoire de Lillebonne - Bolbec:

- Situation de l'emploi contrastée entre les zones de Lillebonne (favorable, proximité du site pétrochimique de Port-Jérôme) et de Bolbec (défavorable, enclavée).
- Faible mobilité des demandeurs d'emploi.
- Forte représentation des jeunes parmi les demandeurs d'emploi.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- Favoriser l'accès à l'emploi des femmes (diversification des choix professionnels...).
- Adapter l'offre d'insertion aux publics les plus en difficultés (décloisonnement des dispositifs, articulation insertion sociale, insertion professionnelle...).
- Orienter les demandeurs d'emploi sur les secteurs porteurs.

Exemples d'actions (plan d'action 2002)

 Chantier École sur les métiers du bâtiment au bénéfice de 15 bénéficiaires du RMI: découverte et formation sur plusieurs corps de métier par la mise en situation réelle autour de la réhabilitation d'un bâtiment communal.

Partenariat: DDTEFP, ANPE, Conseil Régional, Conseil Général, PAIO de Fécamp, la commune d'Életot, la Fédération du Bâtiment et le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) du BTP.

 Étude de l'offre d'insertion du Pays des Hautes Falaises: travail de réflexion et de proposition afin d'optimiser la prise en charge des publics et de leurs parcours jusqu'à l'entreprise (projet de cartographie à l'échelle du Pays: « qui fait quoi? »).

la Ville de Fécamp, le Pays des Hautes Falaises, les opérateurs de chantiers d'insertion, les associations intermédiaires, les Entreprises de Travail Temporaire et d'Insertion (ETTI), les centres de formation.

Partenariat: DDTEFP, ANPE, Conseil Régional, Conseil Général,

Zone de Territorialisation de Louviers-Vernon



Données de cadrage:

• 216 274 habitants

plus d'un an

- 55 223 emplois salariés (à fin 2000)
- 8445 demandeurs d'emploi*
- → dont 4346 femmes
- → dont 1629 moins de 25 ans→ dont 2436 inscrits depuis

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	266
SIFE individuel	66
SAE	37
CIE	277
CES*	1094
CEC	171

* nouvelles entrées + avenants Source: Tableau de bord de l'action territorialisée zone de Louviers-Vernon, décembre 2001, DRTEFP

Signalétique

Animateurs:

M^{me} BIRON, M^{me} BAES:
coordonnatrices emploi formation
Composition du groupe
de territorialisation
DDTEFP:

coordonnatrices emploi formation DDASS ANPE

 $\Delta FP\Delta$

Conseil Régional:

délégué formation emploi Conseil Général:

animatrices locales d'insertion

Mission Locale Cap Emploi

Cap Emplo

Contrat de Ville de Vernon Contrat de Ville Seine-Eure

Som

Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- Croissance importante des demandeurs d'emploi de niveau V notamment (titulaires de CAP ou BEP).
- Poids croissant du chômage de longue durée.
- Chômage des femmes élevé (Vernon).
- Dégradation sensible de la situation des jeunes sur le marché du travail: forte hausse du chômage des moins de 26 ans.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- Améliorer les parcours d'insertion des publics par la mise en cohérence et la complémentarité des actions des différents prescripteurs.
- Faciliter l'insertion professionnelle en répondant aux besoins de main-d'œuvre des entreprises loca-

Former des demandeurs d'emploi aux métiers qualifiés d'aide à la personne (dans le cadre de la mise en œuvre de l'Allocation Personnelle d'Autonomie).

• Renforcer l'attractivité des publics sur les dispositifs de formation.

Améliorer la représentation de la formation auprès des demandeurs d'emploi (communication, amélioration des con-

Exemples d'action (plan d'action 2002)

 Action de préparation à l'insertion à destination d'un public bénéficiaire du RMI s'appuyant sur le support théâtral.

Dans le cadre d'un Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE).

Partenariat: ANPE, CCAS, les associations « As'Art » et « Ensemble vers l'insertion ».

Zone de Territorialisation de Rouen



Données de cadrage:

- 449 028 habitants
- 128 927 emplois salariés (à fin 2000)
- 19 286 demandeurs d'emploi*
- → dont 8895 femmes
- → dont 3910 moins de 25 ans
 → dont 5838 inscrits depuis

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	1073
SIFE individuel	277
SAE	126
CIE	779
CES*	2083
CEC	404

* nouvelles entrées + avenants Source : Tableau de bord de l'action territorialisée zone de Rouen, décembre 2001 DRTFFP

Signalétique

Animateurs: Christine COSME,
Virginie BERTELOITE,
Martine MATHON,
coordonnatrices emploi formation
Composition du groupe
de territorialisation:
(Comité local emploi formation)
DDTEFP:
coordonnatrices emploi formation
DDASS
ANPE
AFPA
Conseil Régional:
délégué formation emploi
Mission Locale (relais 16-25)
Cap Emploi
PLIF

Agglo. de Rouen (chargé de mis-

sion Politique de la Ville)



Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- Augmentation du chômage depuis mai 2001.
- Près des 3/4 (72 %) des demandeurs d'emploi (catégorie 1) possèdent un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V.
- Croissance des demandeurs d'emploi ne possédant aucune qualification.
- 8 % des demandeurs d'emploi (catégorie 1) possèdent un handicap.
- Les publics féminins ont d'autant plus de mal à s'insérer professionnellement qu'ils possèdent un niveau de formation élevé.
- 46 % des bénéficiaires du RMI en Seine-Maritime se trouvent dans la zone de Rouen.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

Prise en compte particulière des publics suivants:
 Femmes de niveau IV.

Travailleurs handicapés (favoriser leur accès aux dispositifs). Chômeurs de longue durée de plus de 50 ans.

Jeunes les plus en difficulté.

Bénéficiaires du RMI.

Exemples d'actions (plan d'action 2002)

 Action « de la scolarité à l'emploi » visant à mobiliser les établissements scolaires ayant des élèves en sortie d'études sur des initiatives (aide à l'insertion, techniques de recherche d'emploi) permettant de créer des passerelles entre la fin de leurs études et l'emploi.

Partenariat: ANPE, Mission locale, Rectorat.

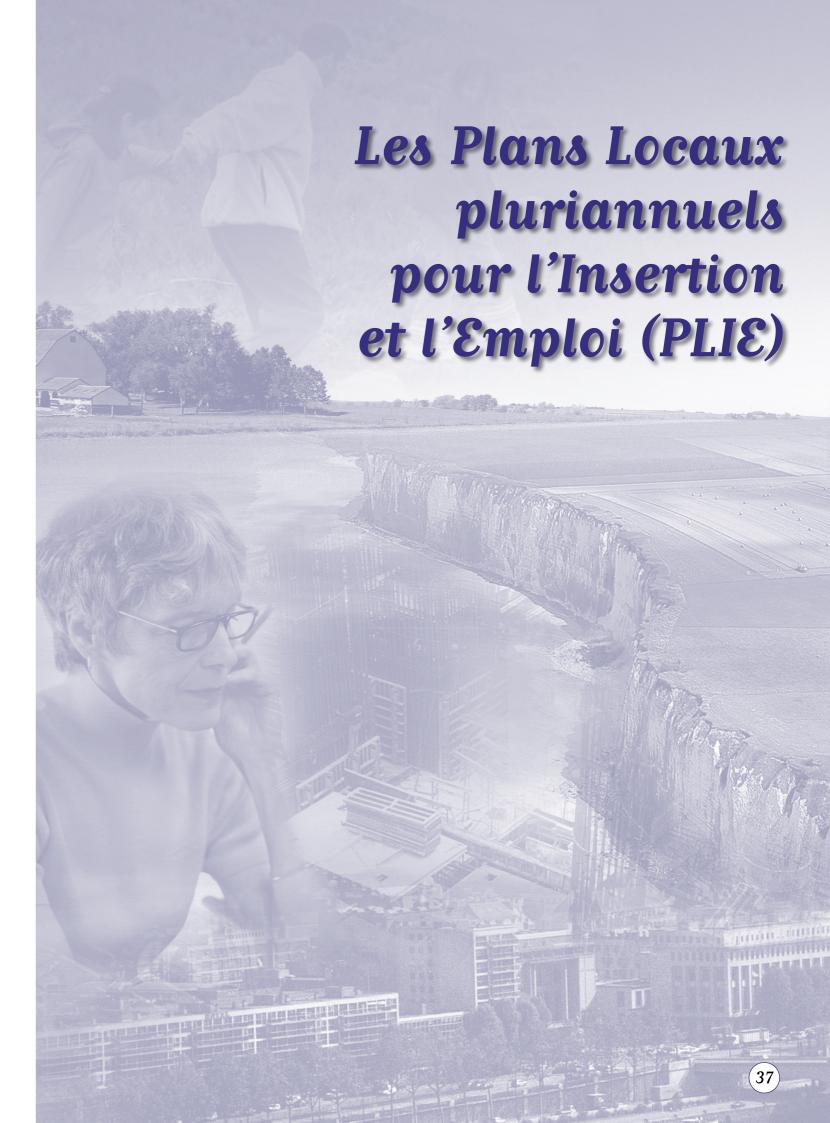
- Mise en œuvre d'une Plate-Forme Transports visant à mutualiser l'ensemble des dispositifs de chaque institution en faveur de l'insertion et la qualification des demandeurs d'emploi dans les métiers de la conduite routière.
- Construction de parcours individualisés: repérage et orientation du public, qualification, insertion dans l'emploi.

Dans le cadre du Contrat d'Objectif État/Région du Transport.

Partenariat: DDTEFP, ANPE, AFPA, Conseil Régional (pilote),
Éducation Nationale, les fédérations professionnelles du transport, l'Organisme Paritaire Collecteur Agrée (OPCA) du transport.

 Action itiner'art permettant à des jeunes en difficulté sociale de développer, autour d'un projet culturel ou artistique, des potentialités propres à favoriser une insertion professionnelle durable.

Partenariat: Mission Locale de l'Agglomération de Rouennaise, Communauté d'Agglomération Rouennaise (Agglo. de Rouen). l'association de la Sablière.



Les Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sont l'un des éléments constitutifs du volet insertion de la Politique de la Ville.

Le PLIE est un dispositif de mise en cohérence des programmes d'aide à l'emploi et à l'insertion au niveau local permettant à une ou plusieurs collectivités locales (qui le portent juridiquement) d'établir une gestion rationnelle des parcours d'insertion, au bénéfice de l'accès et du retour à l'emploi des personnes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ces personnes sont des femmes et des hommes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi, résultant d'une accumulation de difficultés professionnelles et sociales (faible niveau de qualification, situation familiale, âge, logement, santé, marginalisation sociale...).

Il en existe cinq en Haute-Normandie et sont appliqués sur les territoires de Rouen, du Havre, d'Evreux, d'Elbeuf et de Louviers.

Pour la réalisation de ses objectifs, l'action du PLIE consiste d'une part dans la mobilisation des prestations des financeurs publics sur leurs champs de compétences respectifs, d'autre part dans le développement d'actions et projets spécifiques en association avec les structures locales impliquées dans l'accueil, l'accompagnement, la formation et l'insertion (associations intermédiaires, structures d'insertion, organismes de formation et bien entendu collectivités locales et services de l'État...) ainsi que les entreprises. C'est donc un dispositif partenarial et de réseau.

Deux principes fondamentaux président à ses missions d'insertion et de coordination:

• la mise en cohérence des parcours avec les mesures et programmes de l'emploi des institutions régionales existants : le Département pour l'insertion sociale, la Région pour la formation professionnelle, l'État pour les mesures d'accès à l'emploi. Il s'agit donc d'une démarche de rationalisation de la politique publique de l'emploi, sous-tendue par la notion de « guichet unique ». • l'accompagnement individualisé de demandeurs d'emploi dans la construction de leur parcours d'insertion, chaque bénéficiaire faisant l'objet d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé jusqu'à la situation d'emploi par membre de l'équipe opérationnelle du PLIE, chargé de mettre en œuvre les solutions les mieux adaptées aux situations des demandeurs d'emploi.

Financé par les collectivités locales, l'État et le Fonds Social Européen, le PLIE est piloté par:

- un comité politique dont le Président est un élu, qui réunit les administrations et organisations partenaires financiers et institutionnels (Services de l'État, Conseil Régional, Conseil Général, Mairies, ANPE, Missions locales...) par l'intermédiaire de leurs représentants. Le comité politique définit les grandes orientations du PLIE et évalue les actions conduites;
- un comité technique qui décide des actions à mettre en œuvre dans le cadre de la politique définie. Il est constitué par les techniciens des partenaires financeurs signataires du protocole et des membres de l'équipe opérationnelle du PLIE.

L'implication du PLIE dans le champ économique local et sa capacité à mobiliser les entreprises de sa zone géographique sont des facteurs non seulement d'implication locale mais également de réussite dans la gestion de l'insertion professionnelle, au plus près des besoins des personnes suivies et des employeurs. Certains PLIE sont à l'origine d'associations de chefs d'entreprise partenaires: les clubs d'entreprises.

Les fiches que nous proposons ci-après sont une illustration de l'action et des moyens engagés des cinq PLIE de Haute-Normandie.

PLIE de la Communauté d'Agglomération Elbeuf Boucle de Seine



Données de cadrage:

- 56913 habitants Communauté d'Agglomération d'Elbeuf
- 21309 emplois salariés (à fin 2000) Zone de territorialisation d'Elbeuf
- Taux de chômage: 20 % Communauté d'Agglomération d'Elbeuf
- 3 194 demandeurs d'emploi* → dont 1570 femmes
- → dont 689 moins de 25 ans dont 1096 inscrits depuis plus d'un an
- demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002 inscrits à l'Agence local pour l'emploi d'Elbeuf

Signalétique

8, place Aristide Briand - BP 420 76504 Elbeuf Cedex Tél.: 0232964422

Fax: 0232964427 E-Mail: caebsplie@free.fr

Président: M. CARU

Directeur: Dorothée DESHAYES

Structure porteuse: Communauté d'Agglomération

d'Elbeuf Boucle de Seine Effectifs: 10 dont 4 pour l'équipe opérationnelle et 6 référents

emploi. Date de création: 1997

Financement:

État, Communauté d'Agglomération, Conseil Régional, Conseil Général



Actions dans le champ de l'emploi-tormation

402 personnes accompagnées (au 30 septembre 2002)

Âge

Moins de 30 ans: 205 De 30 à 49 ans : 179 50 ans et plus: 18

Sexe

Femmes: 240 Hommes: 162

• Niveau de formation

Niveau VI: 137 Niveau Vbis: 93 Niveau V: 124 Niveau IV: 42 Niveau III et plus: 6

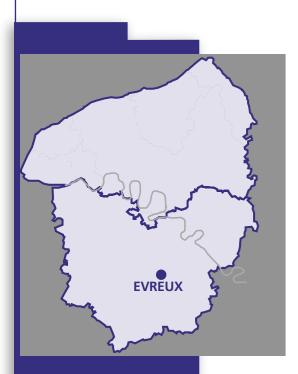
• Situation des bénéficiaires à l'entrée dans le PLIE

Rénéficiaire du RMI : 96

Demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion : 158 Jeunes de moins de 26 ans avec un niveau de formation IV, V

Demandeurs d'emploi handicapés: 38

PLIE de la Communauté d'Agglomération d'Evreux



Données de cadrage:

- 80 000 habitants Communauté d'Agglomération d'Evreux
- Nombre d'emplois : non communiqué
- Taux de chômage: 9,4 % à fin mars 2002
- 6328 demandeurs d'emploi*
- → dont 3 132 femmes
- → dont 1190 moins de 25 ans → dont 1867 inscrits depuis plus d'un an
- demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin juin 2002 sur la zone d'emploi

Signalétique

12 boulevard Jules Janin -RP 423

27004 Evreux Cedex Tél.: 0232319269 Fax: 0232319246

E-Mail: plie@agglo-evreux.fr

Président : Jean-Louis DEBRE Directeur: Martine LECLERC

Structure porteuse:

Communauté d'Agglomération d'Evreux

Effectifs: 10 dont 4 pour l'équipe opérationnelle et 6 référents attachés aux structures d'accompagnement

Date de création: 1er octobre 2000

Financement:

Fonds Social Européen (FSE); Conseil Régional: Conseil Général; DDASS; Communauté d'Agglomération d'Evreux; Fonds d'Action Sociale (FAS)



Actions dans le champ de l'emploi-formation

283 personnes accompagnées (au 30 septembre 2002)

Âge

Moins de 26 ans: 72 De 26 à 50 ans: 186 Plus de 50 ans: 25

Sexe

Femmes 155 Hommes: 126

• Niveau de formation

Niveau VI et infra: 94 Niveau V bis: 93 Niveau V: 66 Niveau IV: 21

Niveau III et plus: 9

• Situation des bénéficiaires à l'entrée dans le PLIE

Bénéficiaire du RMI: 72

Demandeurs d'emploi de longue durée: 178

Jeunes de moins de 26 ans: 72 Personnes handicapées: 24 Femme isolée: 46

Autres: 30

· Actions mobilisées (en nombre d'actions)

Situation de travail/emploi: 711 Accompagnement/suivi: 287

Insertion professionnelle: 91

Formation: 169

Évaluation/Orientation/bilan: 215

Actions spécifiques

- Actions d'évaluation en situation de travail: évaluer en milieu productif adapté les capacités et compétences des bénéficiaires.
- Relais d'aide et d'écoute psychologique: faire prendre conscience aux demandeurs d'emploi de leurs problématiques et de leurs freins dans leur démarche d'insertion.
- Aide matérielle à la recherche d'emploi: frais de transport, repas...
- Projet femmes: recréer du lien social en direction d'un public féminin.
- Tutorat en entreprise.

PLIE du Havre



Données de cadrage:

- 240 000 habitants (8 communes)
- Nombre d'emplois: 81 123 à fin 2000 Zone de territorialisation du Havre
- Taux de chômage: 18,9 % • 19810 demandeurs d'emploi*
- → dont 8122 femmes → dont 3764 moins de 25 ans
- → dont 12480 inscrits depuis plus d'un an
- * demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin 2001

Signalétique

Le Vaisseau, 120 bd amiral mouchez 76600 Le Havre Tél.: 0235247695

Fax: 0235 24 76 97

plieagglohavraise@free.fr

Président: M^{me} CAHIERRE Directeur: Mory SEYE

Structure porteuse: Syndicat Intercommunal pour la mise en Œuvre de la Politique de l'Agglomération Havraise (SIPOVAH)

Effectifs: 11 dont 3 pour l'équipe opérationnelle et 8 référents emploi

Date de création : octobre 2000

Financement:

Fonds Social Européen; Conseil Général; SIPOVAH



Actions dans le champ de l'emploi-tormation

467 personnes accompagnées (au 30 septembre 2002)

Âge

Moins de 26 ans: 98 De 26 à 49 ans : 342 50 ans et plus: 27

Sexe

Femmes: 265 Hommes: 202

• Niveau de formation

Niveau VI et Vbis: 229 Niveau V: 187 Niveau IV: 39 Autres: 12

• Situation des bénéficiaires à l'entrée dans le PLIE

Bénéficiaire du RMI: 280

Demandeurs d'emploi de longue durée: 96

Jeunes moins de 26 ans: 53 Femme isolée: 15 Travailleurs handicapés: 7 Sans activité: 16

• Actions mobilisées (nombre d'actions)

Situation de travail/emploi: 577 Accompagnement/suivi: 75 Insertion professionnelle: 316

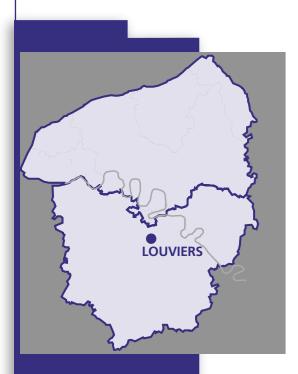
Formation: 246

Évaluation/bilan/orientation: 83

Actions spécifiques

- Développement et mise en place d'outils développant la clause d'insertion.
- Travail sur la mise en place d'un Atelier moby-
- Mise en place de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande) visant, par un suivi personnalisé, à rapprocher les compétences des demandeurs d'emploi prioritaires (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RMI, handicapés...) du besoin des entreprises.

PLIE Seine-Eure



Données de cadrage:

- 57 067 habitants Communauté d'agglomération Seine-Eure
- Nombre d'emplois: 27 272 Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Louviers • Taux de chômage: non communiqué
- 3943 demandeurs d'emploi*
- ⇒ dont 2042 femmes
- → dont 817 moins de 25 ans
- → dont 1159 inscrits depuis plus d'un an
- demandeurs d'emploi de catégorie1 à fin iuin 2002 inscrits à l'ALE de Louviers

Signalétique

Maison Condorcet 26, bd Jules Ferry 27 400 Louviers Tél.: 02 32 09 59 87 (ligne directe de la directrice) Fax: 02 32 09 59 81 E-mail:

carole.bouillard@seine-eure.com

Président :

Franck MARTIN

Directeur :

Carole BOUILLARD

Structure porteuse Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Effectifs: 8 dont 4 pour l'équipe opérationnelle et 4 référents

Date de création : octobre 2000



Actions dans le champ de l'emploi-formation

340 personnes accompagnées (au 25 novembre 2002)

• Âge

Moins de 26 ans : 62 De 26 à 49 ans: 257 50 ans et plus : 21

Sexe

Femmes: 211 Hommes: 129

• Niveau de formation

Niveau VI et V bis: 164 Niveau V: 114 Niveau IV et plus : 62

• Situation des bénéficiaires à l'entrée dans le PLIE

Bénéficiaire du RMI : 89

Demandeurs d'emploi de longue durée : 218

Jeunes moins de 26 ans : 62 Travailleurs handicapés : 27

• Actions mobilisées (en nombre d'actions)

Situation de travail/emploi: 304 Accompagnement/suivi: 286

Insertion professionnelle: 55 Formation: 56

Évaluation/bilan: 3 Autres: 8

PLIE de l'Agglomération **Rouennaise**



Données de cadrage:

- 391375 habitants (34 communes)
- Nombre d'emplois: 176258 Communauté de l'Agglomération Rouennaise (Agglo. de Rouen)
- Taux de chômage: 10,8 % au 31 mars 2002
- 17897 demandeurs d'emploi* → dont 8178 femmes
- → dont 4489 moins de 26 ans
- → dont 5414 inscrits depuis plus d'un an
- * demandeurs d'emploi de catégorie 1 au 31 mars 2002

Signalétique

14 bis, avenue Pasteur 76006 Rouen Cedex

Tél.: 0232766949 Fax: 0232766904 Adresse Internet:

www.agglo-rouennaise.fr

plie@ agglo-rouennaise. fr

Président:

Nicole RIMASSON

Directeur:

Alexandre VERBAERE

Structure porteuse: Communauté de l'Agglomération Rouennaise (Agglo. de Rouen)

Effectifs: 10 salariés de l'Agglomération de Rouen (Agglo. de Rouen) et 9 mis à disposition

par les partenaires Date de création :

le 17 juillet 2000

Financement

Fonds Social Européen; Communauté de l'Agglomération Rouennaise (Agglo. de Rouen); Conseil Régional; Conseil Général; Ville de Rouen; ASSEDIC; AGEFIPH; Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC)



Actions dans le champ de l'emploi-formation

776 personnes intégrées (au 30 septembre 2002)

• Âge

Moins de 26 ans: 141 De 26 à 50 ans: 592 50 ans et plus: 43

Sexe

• Niveau de formation

Niveau VI · 230 Vbis: 147 Niveau V: 276 Niveau IV: 57

Niveau III et plus: 39 Non déterminé: 27

• Situation des bénéficiaires à l'entrée dans le PLIE

Bénéficiaire du RMI: 338

Demandeurs d'emploi de longue durée: 190 Jeunes sans difficultés sociales lourdes: 108 Niveau de formation inférieur ou égal à IV: 124

Travailleurs handicapés: 16

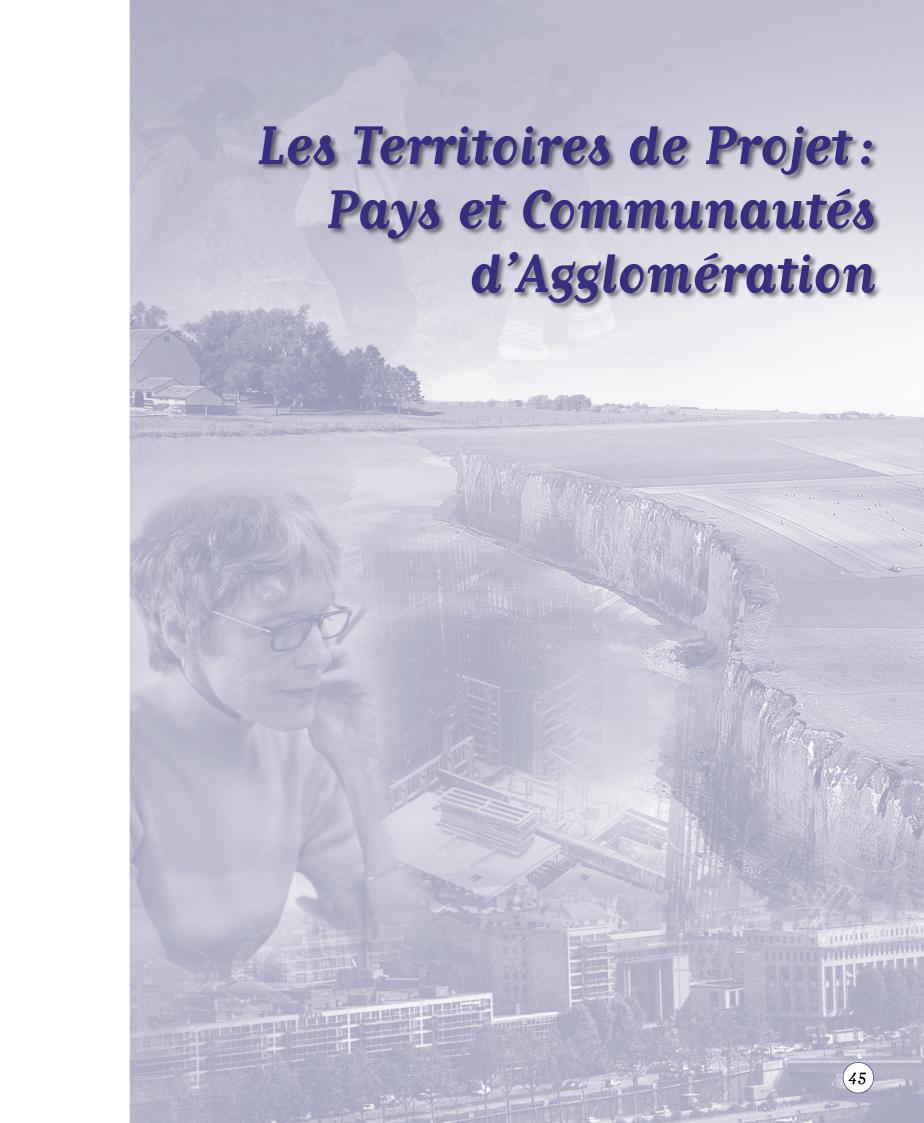
· Actions mobilisées (au 31 décembre 2001 en nombre d'actions)

Situation de travail/emploi: 60 Accompagnement/suivi: 33 Insertion professionnelle: 557 Formation: 350

Évaluation/bilan/orientation: 206

Actions spécifiques

- Diffusion de l'utilisation de la clause emploi dans les marchés publics auprès des 34 communes de l'Agglomération.
- Animation d'un cercle de six entreprises pour le montage de projets au cas par cas.



Les Pays et les Communautés d'Agglomération sont des espaces recomposés par réunion de communes et de groupement de communes au sein d'une même entité territoriale.

Sans être comparable par la nature de leur champ d'action, de leurs compétences, de leurs missions ou de leur mode de fonctionnement, ces deux organisations territoriales se rejoignent en ce qu'ils sont de véritables territoires de projet c'est-à-dire des espaces de développement où se met en place une animation territoriale sous-tendue par la mise en œuvre de partenariats interinstitutionnels et entre les forces vives socio-économiques et associatives, et dont l'ancrage au niveau intra-régional en font des acteurs et des promoteurs majeurs de l'emploi local.

L'importance croissante accordée aux stratégies territoriales de développement et la nécessité de concevoir celles-ci dans un cadre intercommunal élargi à une échelle plus conforme aux réalités socio-économiques leur confèrent un rôle indéniable et une place vouée à se renforcer au sein des problématiques de développement régional.

Davantage axés sur l'impulsion de dynamiques globales de territoire (où interagissent l'économique, la formation, l'environnement, le patrimoine, le vécu) que sur la seule relation emploi formation stricte, les Pays et les Communautés d'Agglomération, chacun dans son rôle respectif n'en constituent pas moins des espaces de proximité dont l'aménagement, le développement et l'attractivité suscitent des dynamismes favorables à l'emploi, qui par définition constitue l'une des préoccupations de cette relation.

De fait, c'est à l'échelle de ces espaces de proximité, espaces « vécus » par les citoyens, que peuvent être proposés tant aux habitants qu'aux entreprises des « avantages compétitifs » face aux logiques économiques qui s'affranchissent parfois des équilibres locaux, jusqu'à pouvoir les mettre en péril. Espaces de solidarité donc, sans être des espaces de repli par ailleurs puisque certaines de ces nouvelles organisations territoriales ont également vocation à « porter leur voix » et se faire valoir au-delà de leurs propres frontières et à participer au rayonnement régional dans son entier.

Les Pays sont des entités issues de communes ou groupement de communes qui se réunissent à l'initiative de leurs élus pour définir un projet commun de développement de territoire. Les Pays doivent être caractérisés par une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale, postulat déterminant de leur justification. Ils s'inscrivent notamment dans un cadre de solidarité entre les espaces ruraux et les espaces urbains.

Le projet est décrit et élaboré au sein d'une Charte de Développement qui en constitue l'élément fondateur. Cette charte détermine la stratégie du territoire en matière de développement socio-économique, de gestion de l'espace et d'organisation des services et précise les principes et les moyens d'action dont

se dote le Pays pour remplir ses objectifs. L'originalité des Pays réside dans leur capacité à offrir un cadre de mobilisation collective, partenariale et participative (réunissant les différentes institutions de différents niveaux et les forces vives de la société civile) et à fédérer les initiatives autour d'une stratégie concertée. La notion de projet primant donc sur celle de compétences strictement édictées, les Pays offrent à ce titre un cadre de souplesse à l'action territoriale.

L'organisation juridique des Pays est variable. Ils peuvent « s'adosser » à des groupements intercommunaux déjà existants ou créer une nouvelle structure fédérant les communes concernées. Ces nouvelles organisations ne confèrent pas au Pays le pouvoir de « lever l'impôt ». C'est donc dans le cadre des politiques contractuelles fondées sur des cofinancements multipartites et notamment des contrats de plan État-Région qu'ils doivent trouver l'essentiel des soutiens financiers dont ils ont besoin.

À ce jour, il existe 11 Pays en Haute-Normandie, dont les stades de développement sont très inégaux: quatre territoires ont validé leur Charte de Développement et leurs périmètres sont aujourd'hui reconnus par l'État et la Région. Sept autres territoires avancent progressivement dans leur démarche de développement et leur périmètre est en cours de constitution.

• Les périmètres sont reconnus définitifs par arrêté préfectoral et après avis de la Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire (CRADT)

Les Communautés d'Agglomération apparaissent comme des collectivités davantage structurées, régies en partie par la définition de compétences dont elles ont la charge en lieu et place de leurs communes membres.

Ce sont des Établissements Publics à Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (taxe professionnelle plus dotations de fonctionnement), regroupant plusieurs communes formant à la date de création un ensemble de plus de 50000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants (le seuil de 15 000 habitants ne s'appliquant pas lorsque la Communauté d'Agglomération comprend le chef-lieu de département).

Cet ensemble s'associe au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer et conduire de concert un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire, marguant ainsi leur implication dans la dynamique de développement local.

C'est, à ce titre, dans le Contrat d'Agglomération, signé entre l'État, la Région et la Communauté d'Agglomération, que le projet de territoire de la collectivité est décliné ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Les Communautés d'Agglomération exercent de plein droit les compétences suivantes en matière:

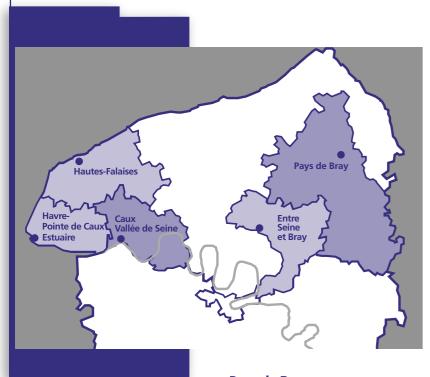
- de développement économique (toutes actions de création, d'entretien et de promotion de zones d'activité);
- d'aménagement de l'espace communautaire (dont la conduite des schémas directeurs et l'organisation des transports urbains);
- d'équilibre social de l'habitat (dont la conduite de programmes d'habitat et de logement);
- de politique de la ville (dont la conduite des dispositifs contractuels de développement urbain et d'insertion économique).

En outre, les Communautés d'Agglomération doivent exercer au moins trois autres compétences parmi les suivantes: création et entretien de voirie, assainissement, eau, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, aménagement d'équipements culturels et sportifs.

On recense à ce jour cinq Communautés d'Agglomération en Haute-Normandie, dont les stades de développement varient également. Seule la Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucle de Seine vient de signer son Contrat d'Agglomération avec l'État et la Région, finalisant les modalités de son projet de développement. Le premier janvier prochain, une sixième Communauté d'Agglomération devrait venir s'ajouter aux cinq premières: la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (CAPE), avec Vernon pour ville-centre.

Les Pays en Haute-Normandie

En Seine-Maritime



par la CRADT du 1^{er} mars 2002

par les CRADT du 2 février 2001 et du 1er mars 2002

Pays de Bray (reconnu en périmètre définitif) Pays d'Entre Seine et Bray

Contact: Syndicat Intercommunal

de Développement Économique

E-Mail: sivom.cleres@tiscali.fr

Agent de Développement:

Pointe de Caux Estuaire

Population: 271000 habitants

Contact: Agence d'Urbanisme

136, rue Victor Hugo - BP 1113

E-mail: aurh.lldupont@wanadoo.fr

Pays des Hautes Falaises

Population: 74672 habitants

Contact: Association du Pays

(reconnu en périmètre d'études)

pays.des.hautes.falaises@wanadoo.fr

Agent de Développement Local:

de la Région Havraise

76063 Le Havre Cedex

Tél.: 0235421788

Fax.: 0235512157

Directeur d'Études:

des Hautes Falaises

79, rue Jules Ferry

Tél.: 0235287930

Fax.: 0235287930

Jacques DUCHEMIN

76400 Fécamp

Président:

Sylvie JOLIOT

Louis Laurent DUPONT

(reconnu en périmètre d'études)

Population: 51577 habitants

d'Aménagement et

Mairie de Montville

Tél.: 0232939113

Fax.: 0232334503

André VERHAEGHE

Xavier PREVOTAT **Pays du Havre**

Président:

76170 Montville

(reconnu en périmètre d'études)

Population: 59 159 habitants Contact:

Association de Développement Local du Pays de Bray Maison des Services Boulevard du Maréchal Joffre 76270 Neufchâtel-en-Bray

Tél.: 0232975614 Fax.: 0232971184

E-mail: adl.paysbray@free.fr

Président:

Alain CARMENT

Agent de Développement: Stéphanie DAMBRINE

Pavs de Caux Vallée de Seine (reconnu en périmètre définitif)

Population: 66 400 habitants Contact: Syndicat Mixte

de Port Jérôme 32d, rue de la République - BP 31

76170 Lillebonne

Tél.: 0232841850 Fax.: 0232841851

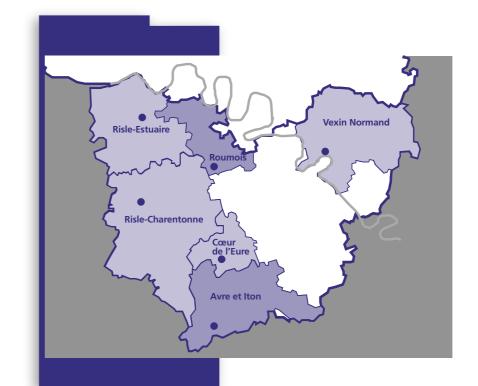
E-mail: jc.vincent@smi-port-jerome.fr

Président:

Philippe LEROUX

Agent de Développement: Jean-Charles VINCENT

Dans l'Eure



par la CRADT du 1^{er} mars 2002

Pays reconnus en périmètre d'étude par les CRADT du 2 février 2001

(reconnu en périmètre d'étude)

Pays d'Avre et d'Iton (reconnu en périmètre définitif)

Population: 35 696 habitants **Contact: Syndicat Mixte** du Pays d'Avre et d'Iton 84, rue du Canon – BP 620 27 130 Verneuil-sur-Avre

Tél.: 0232303335 Fax.: 0232303335

E-mail: pays.avre.iton@libertysurf.fr

Président: Jean LOBRY, Maire de l'Hosmes Agent de Développement:

Thomas AUBERT

Pays de Conches

Population: 16005 habitants Contact: Communauté de communes de Conches-en-Ouche Mairie de Conches en Ouche - BP 76 27190 Conches-en-Ouche

Tél.: 0232301142 Fax.: 0232300576

Président:

Alfred RECOURS, Maire de Conches-en-Ouche Agents de Développement: Gilles LAUNAY et Céline MERLE

Pays de Risle Charentonne (reconnu en périmètre d'étude)

Population: 65436 habitants Contact: Association A.D.I.BER (futur Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne) 6, Rue Thomas Lindet 27 300 Bernay Tél.: 0232453405

Fax.: 0232450900 F-mail:

pays-risle-charentonne@wanadoo.fr

Président: Joël BOURDIN, Sénateur Maire de Bernay Agent de Développement: Bénédicte FLAMAND

Pays de Risle Estuaire (reconnu en périmètre d'étude)

Population: 47629 habitants Contact: Association du Pays Risle-Estuaire 2, place de Verdun 27500 Pont-Audemer

Tél.: 0232418133 Fax.: 0232418134

 $\hbox{E-mail: pays.risleestuaire@libertysurf.fr}$

Président: Jean Marc LEPREVOST. Maire de Saint-Sulpice-de-Grimbouville

Agent de Développement: Marie-Pierre FAYETTE

Pays du Roumois (reconnu en périmètre définitif)

Population: 38660 habitants Contact: Syndicat Mixte d'Aménagement du Roumois (SYDAR) Place J. Raffin - Le Logis 27520 Bourgtheroulde - Infreville

Tél.: 0235770024 Fax.: 0235776024

E-mail: roumois@wanadoo.fr

Président: Paul-André GOT, Maire de Bourgtheroulde-Infreville Agent de Développement: Arnaud LEGRAS

Pays du Vexin normand (reconnu en périmètre d'étude)

Population: 72 121 habitants Contact: Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand 13, avenue du Général De Gaulle 27700 Les Andelys

Tél.: 0232210802 Fax.: 0232544835

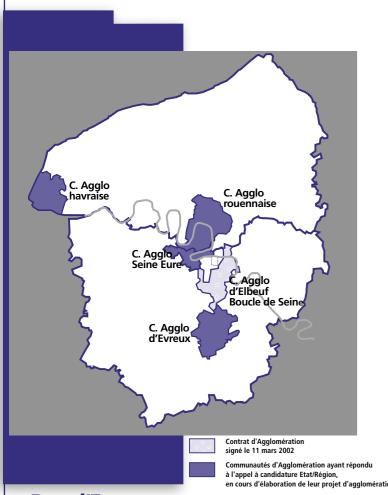
E-mail: vexin.normand@caramail.com

Président: Henri COLLARD, Maire de Lyons-la-Forêt

Agent de Développement Local:

Véronique BOCENO

Les Communautés d'Agglomération en Haute-Normandie



Dans l'Eure

Communauté d'Agglomération d'Evreux

Ville centre: Evreux Population: 80 000 habitants (31 communes) 12 boulevard Jules Janin 27000 Evreux

Tél.: 0232319292 Fax: 0232319250 Adresse Internet: www.agglo-evreux.com E-Mail: cf. le site Internet

Directeur général des services : Jean René MOREAU

Président : Jean Louis DEBRE

Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE)

Ville centre: Louviers Population: 57 067 habitants

(24 communes)

Maison commune la Fringale avenue des Métiers - BP 117 27101 Val de Reuil Cedex Tél.: 0232508550 Fax: 0235508551

Adresse Internet: www.seine-eure.com

E-Mail: agglo@seine-eure.com

Président Franck MARTIN

Directeur Jean LAVERSANNE

En Seine-Maritime

Communauté d'Agglomération Rouennaise (Agglo. de Rouen)

Ville centre: Rouen Population: 391 375 habitants

(34 communes) Immeuble Norwich 14bis, avenue Pasteur 76006 Rouen

Tél.: 0235526810 Fax: 0235526859 Adresse Internet: www.agglo-rouennaise.fr E-Mail: cf. le site Internet

Président: François ZIMERAY

Directeur général des services: Bernard TACAIL

Communauté d'Agglomération **Havraise (CODAH)**

Ville centre: Le Havre Population: 258514 habitants

(17 communes) Hôtel de Ville 76085 Le Havre Cedex Tél.: 0235194545 Fax: 0235194796

Adresse Internet:

www.ville-lehavre.fr/administratif/

codah/cadre.htm

E-Mail: mairie@ville-lehavre.fr

Président:

Antoine RUFENACHT

Directeur: Michel MAILLARD

Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucle de Seine

Ville centre: Elbeuf

Population: 56913 habitants

(10 communes)

8, place Aristide Briand - BP 420

76504 Elbeuf Cedex Tél.: 0232969898 Fax: 0235817743

Président:

Jacques THORAVAL

Directeur:



Le développement d'initiatives locales visant à donner un dynamisme nouveau à l'emploi et à articuler les besoins de qualifications et les compétences disponibles, mais aussi à lutter contre les exclusions de publics en difficultés, conduit à une forte demande de connaissances locales et de diagnostics sur la formation, l'emploi, et l'insertion professionnelle.

Se pose donc cette question de la connaissance, mais pour quelle action?

L'analyse des difficultés de recrutement dans certains métiers montre que les problèmes tiennent au moins autant aux spécificités respectives des formations et des emplois en terme de contenu qu'aux désajustements quantitatifs. Les solutions peuvent alors apparaître avec les modifications des contenus plutôt que de retenir la seule notion de besoins à satisfaire.

Il n'est pas rare pour des entreprises de transformer leurs modes de recrutement qui leur permettent d'intégrer de nouvelles formations proposées sur leur bassin d'emploi. Dans ce cas, le besoin est créé par l'offre de formation et peut avoir pour conséquence une transformation de l'organisation du travail au sein de l'entreprise, surtout lorsque cela est vécu comme source d'efficacité.

Cette logique « d'échange » entre l'emploi et la formation peut conduire à certaines formes d'exclusions, si seuls les plus susceptibles à l'acquisition d'une formation sont concernés. La formation offrant de plus grandes chances d'insertion ou d'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi ou les jeunes, de mobilité professionnelle pour les salariés.

La relation emploi-formation ne peut être limitée au monde de l'emploi et à celui de la formation. L'individu doit y avoir sa place. En effet, chacun a des désirs ou une histoire personnelle qui peut l'amener à se désintéresser de certains métiers et donc des formations qui y conduisent.

Il ne suffit pas d'essayer de faire entrer les individus dans des formations qu'exigeraient les entreprises - voire de les y contraindre -, il faut opérer un véritable rapprochement entre les entreprises et les individus.

La relation emploi-formation ne doit donc pas être construite de façon linéaire, mais plutôt comme une rencontre entre logiques plus globales d'acteurs ayant des intérêts différents.

Une observation pour inscrire l'action dans la durée

Ce document a dressé l'inventaire d'acteurs locaux qui interviennent sur le plan local. Ils sont tous confrontés, à un moment ou à un autre, à la question de l'observation. Il leur faut contenir les « idées reçues », y compris celles émanant de leur territoire, et éviter la transposition systématique sur le plan local des méthodes nationales, voire régionales.

Celles-ci n'apportent que trop rarement des éléments réellement comparables au problème concret de leur territoire.

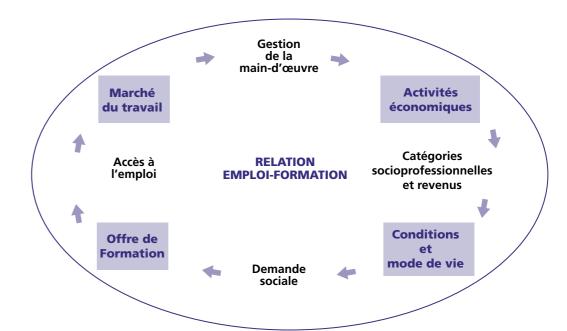
Des enquêtes auprès d'entreprises pour mesurer « leurs besoins » peuvent être envisagées. Il ne faut cependant pas négliger le fait que les entreprises expriment, au mieux, leurs besoins en fonction de la visibilité qu'elles ont de leur environnement sur le moment ou en fonction d'émergence de métiers spécifiques; par contre leurs recrutements dépendent de la conjoncture, le plus souvent incertaine.

L'observation constitue une méthode pour parvenir à l'action. Elle nécessite un travail de partenariat pour développer un langage commun par lequel pourra être mis en place un diagnostic pour construire un projet et une prospective.

L'élaboration d'un projet commun implique un consensus préalable sur la nature et l'ampleur des difficultés à résoudre. L'observation doit donc être objective et lisible.

Pour être efficace, l'observation doit associer, en les analysant, les données quantitatives et qualitatives, la constatation statistique et la connaissance intuitive. C'est la condition pour articuler le constat, ses causes et les moyens d'action. Les acteurs pourront ainsi s'approprier le constat et le relier à leur propre expérience.

Il est important pour l'analyse locale de dégager les points forts et les points faibles du



territoire, non seulement par rapport à une moyenne régionale, mais aussi dans la mesure du possible par rapport à d'autres territoires dont la structure socio-économique est proche.

Le territoire « lu » par le croisement raisonné d'indicateurs

Le diagnostic d'un territoire dans le cadre de la relation formation-emploi consiste à privilégier la compréhension des processus d'interaction qui s'opèrent entre l'appareil de formation et son environnement socio-économique local et la connaissance du territoire par ses acteurs. Pour cela, il s'agit de s'appuyer sur une grille de lecture des mécanismes socio-économiques spécifiquement locaux.

Cette grille ne doit pas faire intervenir les seuls descripteurs propres à l'appareil de formation et au marché du travail Ces derniers sont en effet à relier aux données démographiques, à celles concernant les conditions de vie et les revenus des familles, à la mobilité scolaire, à la mobilité de la main-d'œuvre face à l'emploi.

Chaque territoire est pris entre la demande d'éducation - formation des familles résidentes et la demande en qualification des entreprises. Ces demandes s'avèrent souvent contradictoires; il est difficile d'intervenir de façon directive, aussi bien sur la demande des entreprises que sur la demande sociale. La première est liée au fonctionnement de l'économie et la seconde à la libre décision des jeunes, et de leurs parents, par rapport à la construction de leur choix d'orientation. Il est donc nécessaire, en particulier pour les pouvoirs publics, d'introduire des éléments de régulation entre ces demandes. Il

n'y a cependant pas lieu de considérer comme un échec le fait qu'une personne formée ou diplômée sur un territoire réussisse son insertion professionnelle sur un autre territoire ou dans une autre région.

C'est pourquoi, dans ce contexte d'ensemble, on ne saurait rapprocher exclusivement des statistiques sur l'emploi et le marché du travail. Il faut les rapprocher du contexte socio-démographique qui influe, pour un territoire donné, sur la nature de la demande sociale d'éducation et de formation.

Une démarche d'accompagnement de l'outil auprès des acteurs locaux

La création de ressources d'observation locale est légitime afin de répondre à toutes les questions posées par l'action locale.

Cela n'empêche pas l'échelon régional de développer une observation sur les territoires. Celle-ci va rester au niveau d'une comparaison globale entre les territoires sans toujours entrer dans les différences profondes de chacun d'entre eux.

Par contre, on peut imaginer que l'OREF accompagne et favorise les transferts de méthodes d'observation en constituant un réseau. La construction d'indicateurs et leur suivi doivent favoriser le débat entre les acteurs de terrain et l'appropriation de l'outil par ceux-ci. Il s'agit donc de développer une démarche d'animation du partenariat local sur la base de diagnostic et de grille de lecture.

Le but est d'enrichir la connaissance de terrain en la faisant se confronter à l'analyse objective du territoire et, inversement, d'enrichir le travail de description statistique par le vécu et la perception des acteurs locaux.

Liste des sigles utilisés

AFPA Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

AGEFIPH Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle

Personnes Handicapées

ANPE Agence Nationale Pour l'Emploi

ASSEDIC Association pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce

BTS Brevet de Technicien Supérieur

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

CCI Chambre de Commerce et d'Industrie

CEC Contrat Emploi Consolidé
CES Contrat Emploi Solidarité

CFA Centre de Formation et d'Apprentissage

CIE Contrat Initiative Emploi
CQ Contrat de Qualification

CRADT Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire

DDASS Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

DDTEFP Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation

Professionnelle

DEFM Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois **DELD** Demandeurs d'Emploi Longue Durée

DRTEFP Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

ECOFIC Espace Consulaire de Formation pour l'Industrie et le Commerce

École Supérieure de Commerce

GRETA Groupe d'Établissements

IFA Institut Consulaire de Formation
IFA Institut de Formation par l'Alternance

INSEE Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ISPP Institut Supérieur de Préparations Professionnelles

IUT Institut Universitaire de Technologie

MEDEF Mouvement des Entreprises DE France

OPCAREG Organisme Paritaire Collecteur Agréé RÉGional
OREF Observatoire Régional Emploi Formation

PAIO Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation

PLIE Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PME Petites et Moyennes Entreprises
RMI Revenu Minimum d'Insertion

SAE Stage d'Accès à l'Emploi

SIFE Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi

SIPOVAH Syndicat Intercommunal pour la mise en œuvre de la Politique

de la Ville de l'Agglomération du Havre

Rappel des sources utilisées

Les données de cadrage statistiques fournies ne sont pas toujours homogènes selon les territoires (dans le cadre des Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi notamment) et selon leur disponibilité sur ces territoires. Nous présentons donc parfois des éléments statistiques partiels ou concernant des zones géographiques « approchées ». Les données affichées ne faisant pas l'objet de précisions particulières sont celles qui nous ont été communiquées par les responsables des structures concernées et telles que ces derniers les utilisent dans le cadre de l'observation socio-économique des territoires.

- Les données sur la population sont fournies par le Recensement de la population de mars 1999 de l'INSEE
- Les données sur l'emploi salarié uniquement sont fournies par l'Assedic et concerne l'emploi salarié du secteur privé. Les données sur l'emploi total sont fournies par le Recensement de la population de mars 1999 de l'INSEE
- Les données sur le marché du travail sont fournies par l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP)
- Le taux de chômage est fourni par l'INSEE

Les instances du CREFOR

Le CREFOR est une association, sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901.

Le Préfet de la Région de Haute-Normandie et le Président du Conseil Régional en sont les fondateurs.

Par convention avec l'État et le Conseil Régional dans le cadre du contrat de plan, les deux missions de l'association sont le Centre d'Animation et de Ressources pour l'Information sur la Formation continue (CARIF) et l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF).

Le Conseil d'Administration est composé d'un collège « employeurs », d'un collège « salariés », d'un collège « utilisateurs ». En 2002-2003, les responsabilités au sein du

Président Jean-Luc VINAULT

(CFDT)

Vice-Président Marc BIDARD

bureau sont les suivantes:

(MEDEF)

Trésorier Guy BERGE

(MEDEF)

Trésorier adjoint Maurice COROYER

(CGT)

Secrétaire Bernard TERRIN

(AFPA)

Secrétaire adjoint Coryse TETREL

(OPCAREG)

Un Conseil Consultatif est placé auprès du Conseil d'Administration. Il est composé de quatre représentants de l'État désignés par le Préfet de Haute-Normandie, de quatre représentants désignés par le Président du Conseil Régional et de quatre représentants du CREFOR, un par collège et le directeur.

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL EMPLOI FORMATION

Il est chargé d'analyser les évolutions de l'emploi et de la formation dans la région, par l'animation d'un réseau sectoriel et local d'organismes et de services régionaux, de réaliser des études commandées par l'État ou la Région, ou de leur soumettre des projets d'études, de diffuser des études et données nationales, régionales et locales.

Comité exécutif:

Représentants de l'État:

Jean-Marie ALMENDROS (DRTEFP)

François THOMAS (SGAR)

Jean-Pierre COLLIGNON (Rectorat)

Représentants du Conseil Régional (DFPA):

Joëlle QUILLIEN

Annick LE MOIGNIC

Denis HEBERT

Représentants du CREFOR:

Jean-Luc VINAULT

Guy BERGE

Bernard TERRIN

Comité Technique et scientifique:

AFPA-DR/Observatoire

ANPE-DR

CA CEREQ

DFPA-Conseil Régional

DAFCO-Rectorat

SRDF-DRDAF

Évaluation et Prospective - Conseil Régional

INSEE

OREF-CREFOR

SAIO-Rectorat

SEPES-DRTEFP

SPréSER-Rectorat

Groupes de travail:

Composés en fonction des projets, et pouvant associer des organismes locaux, des branches et des personnes qualifiées.

Notes:

······	······
······	
······	•••••
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
······································	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
	
	•
······	
	•••••
	
······	······
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
······	······································
······	······

Notes:

·····			
•			
······	***************************************		
		·····	
		·····	
·····			
······		••••••	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		***************************************	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
·····			
	***************************************	***************************************	
			
·····		•••••	
·····			

	***************************************	***************************************	

Les actions menées sur le territoire et au niveau local en faveur du rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi se mettent en œuvre dans un cadre complexe : multiplicité des champs géographiques, multiplicité des champs de compétences, multiplicité des acteurs...à destination d'une multiplicité des publics. Complexité parfois exacerbée par l'imbrication des interventions des uns et des autres autour de projets communs.

Dans ce contexte, la tentation est forte de poser la question, simple mais naturelle, de qui fait quoi? En gardant à l'esprit qu'il serait vain de prétendre à l'exhaustivité en la matière, l'objectif de cet inventaire est de présenter les structures, les organismes, les dispositifs qui sont autant de lieux d'initiatives locales impliqués dans la relation emploi formation à l'échelle de territoires de dimension infra-départementale, en portant un regard particulier sur les actions partenariales, tant il est vrai que l'action territoriale en faveur de l'emploi-formation ne saurait être envisagée isolément, sans faire appel aux partages des compétences et des outils.

Cet ouvrage n'a ainsi d'autre finalité que de contribuer autant que faire se peut à une meilleure compréhension de par qui et comment sont mises en œuvre les actions en faveur du rapprochement entre le besoin en main-d'œuvre exprimé par les entreprises et les compétences disponibles des individus.

Ce second dossier de l'OREF constitue par ailleurs un travail de connaissance des acteurs de la relation emploi-formation au niveau local en Haute-Normandie, nécessaire préalable à la conduite de la mission d'animation territoriale qui lui a été confiée.







